

**Le rôle de la coopération et de la prise en charge locale
pour la mise en valeur d'un territoire naturel
à vocation écotouristique :
le cas de la Réserve mondiale de Biosphère du Lac Saint-Pierre**

par Simon Dominé
avec la collaboration de Amandine Cochard
(sous la direction scientifique de Serge Gagnon)

Cahier de l'ARUC-DTC

Série «Études» numéro 7

MAI 2011



ARUC
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL
ET COOPÉRATION

L'Alliance de recherche université-communautés – Développement territorial et coopération est le résultat d'une association entre le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) basé à l'UQAR (regroupant aussi l'UQO, l'UQAC et l'UQAT) et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), le Réseau des SADC du Québec, l'Association des CLD du Québec et la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Université de Moncton, l'Université Laval et l'IRECUS. Cette alliance de recherche est rendue possible grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité l'auteur.

Distribution :

ARUC-Développement territorial et coopération

Adresse : 300, allée des Ursulines

C.P. 3300, succ. A, local G-310

Rimouski (Québec) G5L 3A1

Téléphone : (418) 723-1986 poste 1247

Courriel : aruc-dtc@uqar.ca

Site Internet : <http://aruc-dtc.uqar.qc.ca/>



ARUC-Développement territorial et coopération

Vous pouvez également télécharger ce document sur le site Internet de l'ARUC-DTC : <http://aruc-dtc.uqar.qc.ca/>

Ce document doit être cité comme suit :

DOMINÉ S. (2011). *Le rôle de la coopération et de la prise en charge locale pour la mise en valeur d'un territoire naturel à vocation écotouristique : le cas de la Réserve mondiale de Biosphère du Lac Saint-Pierre*, Cahiers de l'ARUC – Développement territorial et coopération, Série «Études» n° 7, Mai 2011.

Résumé

Habité, fréquenté et utilisé par les peuples autochtones bien avant l'arrivée des premiers explorateurs européens, le lac Saint-Pierre a connu depuis bien des transformations. Lieu à valeur hautement stratégique du point de vue militaire jusqu'à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, espace agricole d'importance au sein du grenier à blé du Québec, territoire fortement industrialisé, le lac Saint-Pierre que l'on connaît supporte depuis longtemps une diversité d'usages et se trouve traversé par des dynamiques territoriales complexes. Cependant, dans un contexte contemporain de montée des préoccupations environnementales combiné à une volonté de la société civile de reprendre les rênes de son destin, le lac Saint-Pierre, reconnu réserve mondiale de biosphère par l'UNESCO depuis l'an 2000, voit des acteurs locaux se mobiliser afin d'écrire une nouvelle page dans la riche histoire de ce territoire : celle du développement durable, grâce à des projets écotouristiques notamment.

Table des matières

1. RETOUR CONCEPTUEL : A PROPOS DE LA GEOGRAPHIE STRUCTURALE	3
1.1 LE LABORATOIRE DE MODELISATION ET D'INTELLIGENCE TERRITORIALE (LABMIT)	3
1.2 LE PARCOURS D'ENGENDREMENT DU TERRITOIRE.....	3
1.3 LES TROIS ORDRES STRUCTURAUX	4
1.3.1 <i>Temps 1 : le niveau d'analyse anthropologique</i>	4
1.3.2 <i>Temps 2 : le niveau d'analyse géopolitique</i>	5
1.3.3 <i>Temps 3 : le niveau d'analyse socioéconomique</i>	6
2. L'EVOLUTION DES TRAJECTOIRES DU LAC SAINT-PIERRE A TRAVERS LE TEMPS	7
2.1 DE LA PERIODE AUTOCHTONE AU CONTACT	7
2.1.1 <i>Jacques Cartier s'émerveille devant le lac Saint-Pierre</i>	7
2.1.2 <i>Samuel de Champlain et les Premières Nations</i>	7
2.2 DES GUERRES FRANCO-IROQUOISES A LA CONQUETE	8
2.2.1 <i>La colonisation française à l'épreuve de l'Iroquoisie</i>	8
2.2.2 <i>L'implantation canadienne-française autour du lac Saint-Pierre</i>	10
2.3 DE L'EPOQUE MODERNE A NOS JOURS	13
2.3.1 <i>La grande période industrielle au lac Saint-Pierre</i>	14
2.3.2 <i>D'hier à aujourd'hui : le lac Saint-Pierre, lieu de détente et d'inspiration</i>	16
2.4 CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	20
3. LA GOUVERNANCE LOCALE: UN MOYEN EFFICACE DE S'APPROPRIER LE TERRITOIRE DU LAC SAINT-PIERRE	21
3.1 LA RESERVE DE BIOSPHERE DU LAC SAINT-PIERRE OU LA DEFINITION POLITIQUE D'UN TERRITOIRE	21
3.1.1 <i>Le lac Saint-Pierre : un seuil régional</i>	21
3.1.2 <i>Qu'est-ce qu'une réserve de biosphère ?</i>	22
3.1.3 <i>Une catégorisation du territoire qui fait sens</i>	24
3.2 VERS UNE GESTION PLUS AUTONOME DU TERRITOIRE A TRAVERS LA GOUVERNANCE LOCALE	25
3.2.1 <i>La prise en charge de projets écotouristiques par le milieu local</i>	26
3.2.2 <i>En route pour un développement durable par le biais de l'économie sociale !</i>	27
3.3 LA COOPERATION ENTRE ACTEURS LOCAUX DONT LES PROJETS ENTRENT EN SYNERGIE.	29
3.3.1 <i>La mise sur pied d'une vision commune du territoire</i>	29
3.3.2 <i>L'appropriation des trajectoires esthétiques créatrices de sens</i>	30
3.3.3 <i>Vers la conquête politique de sa mobilité à travers l'initiative locale</i>	31
3.4 L'ACTION EN COHERENCE AVEC LE SENS : L'EXEMPLE DU REFUGE POUR OISEAUX MIGRATEURS DE NICOLET-YAMASKA.	32
3.4.1 <i>La mise en réserve par l'armée en 1952</i>	32
3.4.2 <i>L'abandon des tirs d'essai</i>	33
3.4.3 <i>La sanctuarisation d'un lieu de consécration</i>	34
3.5 LES OBSTACLES A UN DEVELOPPEMENT DURABLE PRIS EN CHARGE PAR LE MILIEU LOCAL.....	35
3.5.1 <i>Le problème de la voie maritime</i>	35
3.5.2 <i>Les rejets agricoles et industriels</i>	37
3.6 CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	38
4. CONCLUSION GENERALE	39
5. BIBLIOGRAPHIE	41

Introduction

La présente étude, réalisée par le Laboratoire de Modélisation et d'Intelligence Territoriale (LabMIT), porte sur la prise en charge locale de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire au lac Saint-Pierre, situé sur le Saint-Laurent, entre les villes de Trois-Rivières et de Sorel-Tracy. Nous proposons ici une approche globale de cette question. En effet, notre objectif n'est pas de fournir une étude de cas exhaustive, mais d'apporter des pistes de réflexion sur la manière de développer le territoire du lac Saint-Pierre, en essayant de comprendre les dynamiques spatiales qui ont façonné ce lieu, celles qui le caractérisent aujourd'hui et celles qui vont le définir demain.



Parc Antoine-Gauthier, Pointe-du-lac, 2010.

Commanditée par l'Alliance de recherche université-communautés sur le Développement territorial et la coopération (ARUC-DTC)¹, l'étude présentée ici répond à la problématique suivante : comment la coopération et la prise en charge locale modifient-elles le développement et la mise en valeur d'un territoire naturel à vocation éco-touristique ?

Nous rappellerons d'abord succinctement la méthode de la géographie structurale, afin de présenter cet outil de compréhension des territoires. Puis, nous ferons un retour en profondeur sur l'histoire du lac Saint-Pierre, afin de comprendre l'utilisation qui en a été faite au cours des siècles et tenter de mieux cerner l'origine et la nature des dynamiques qui sont à l'œuvre aujourd'hui sur ce territoire. Enfin, nous verrons si la prise en charge locale et la coopération sont propices au développement durable d'un tel territoire et à la préservation de la biosphère.

¹ Voir le site de l'ARUC-DTC : <http://aruc-dtc.ugar.qc.ca/>.

1. Retour conceptuel : à propos de la géographie structurale

1.1 Le Laboratoire de Modélisation et d'Intelligence territoriale (LabMIT)

Le *Laboratoire de recherche : Modélisation et Intelligence Territoriale* (LabMIT) propose une méthode qui applique à la réalité les conclusions tirées des travaux de recherche menés en géographie humaine structurale, afin de mieux appréhender les mutations qui, aujourd'hui, touchent les territoires. La méthode LabMIT permet de retracer le parcours d'engendrement des territoires, en décrivant la genèse des dynamiques spatiales, en trois phases successives : d'abord, la phase dite « géoanthropologique » (imaginaire), puis la phase dite « géopolitique » (gouvernance) et enfin la phase dite « géoéconomique » (développement).

1.2 Le parcours d'engendrement du territoire

L'objectif principal de ce modèle explicatif et prescriptif nouveau vise une meilleure compréhension des contraintes et des facteurs de succès des territoires nationaux, régionaux, locaux, dans une perspective de développement durable des territoires. Ce processus spécifie que l'occupation d'un espace visible en surface (temps 3), de nature essentiellement socioéconomique, et dite du « développement », dépend d'un niveau sous-jacent (temps 2), de nature géopolitique. Ce niveau est constitué d'un ensemble de règles et d'influences qui régit l'appropriation et l'utilisation de l'espace, de même que le niveau d'autonomie des acteurs territoriaux. Ce niveau peut être dit de la « gouvernance ». A son tour, la gouvernance territoriale dépend d'une autre couche plus profonde (temps 1) de nature anthropologique, dite de l'« imaginaire », qui traduit les significations, les valeurs accordées aux paysages qui peuvent être de nature esthétique, culturelle ou identitaire.



Moulin historique de Pointe-du-lac, rive nord, 2010

	Ordres structuraux (niveau d'analyse)	Strate de spatialisation (couche de spatialité)	Dynamique génératrice (indicateurs spatiaux)
Temps 3	socioéconomique	Superficielle – aménagement –	D'occupation – développement –
OC (opérateur de conversion)	Rachat de la rente de situation		
Temps 2	géopolitique	Intermédiaire – territoire –	D'appropriation – gouvernance –
oc	Contrôle politique de la mobilité		
Temps 1	anthropologique	Profonde – paysage –	De valorisation (imaginaire)
oc	Émergence paysagère		

1.3 Les trois ordres structuraux

Chacun des ordres structuraux – anthropologique, géopolitique et socioéconomique – possède ses caractéristiques.

1.3.1 *Temps 1 : le niveau d'analyse anthropologique*

Le temps anthropologique est l'étape pendant laquelle un acteur définit une vision à partir des images véhiculées, des représentations anciennes, des informations qu'il reçoit de cet espace et de ses références particulières, de ses valeurs. Les valeurs investies dans l'espace sont une couche de référence profonde : le temps 1 de l'engendrement spatial d'un territoire. L'investissement de valeurs dans l'espace constitue l'opération la plus fondamentale de l'organisation des lieux. Cette opération doit être bien comprise par les acteurs qui interviennent en aval du PARCOURS, afin que leurs actions soient cohérentes avec l'investissement initial de valeur. Cela est d'autant plus vrai que cet investissement est partagé par un grand nombre d'acteurs.

Par ailleurs, lorsqu'il y a, pour diverses raisons, des modifications à apporter à la vocation d'un espace, l'imaginaire localisé qui découle de cet investissement pionnier de valeurs est d'autant plus difficile à modifier que l'ancrage aux références – esthétique, culturelle ou utilitaire – sera solide auprès des populations concernées. Les individus et les communautés y trouvent le sens de leur appartenance à cet espace. On comprend ainsi que l'organisation spatiale peut solidariser des acteurs en devenant le réservoir d'une mémoire collective comme support d'une reconnaissance mutuelle des identités. Les outils d'analyse développés à ce niveau permettent d'explicitier la façon dont ces valeurs ou l'imaginaire localisés, possédant un contenu hautement signifiant pour les populations concernées, peuvent jouer un rôle déterminant dans la genèse et la pérennité des espaces, éléments essentiels du lien social et de l'appartenance territoriale.

L'évaluation de la valorisation pionnière *in visu* – par le regard porté sur cet espace – et de la vision prospective sont garantes de sa valeur anthropologique profonde. Le degré de valorisation dépend du temps et de l'accumulation d'indices de valorisation. Le second enjeu, la perception actuelle *in situ* – sur le terrain –, est mis en corrélation avec les deux premiers. La reconnaissance de la valeur d'origine d'un lieu par les acteurs actuels – esthétique, culturelle ou utilitaire – constitue une police d'assurance pour l'orientation du développement et la pérennité des aménagements. Si après analyse, il est observé une non-reconnaissance ou une méconnaissance de la valorisation anthropologique de la position, il peut s'agir d'un blocage de la dynamique d'engendrement de la signification par des acteurs de la gouvernance, empêchant le sens d'émerger. L'analyse de l'ordre structural géopolitique, ci-après, vient confirmer ou infirmer ce blocage.

1.3.2 Temps 2 : le niveau d'analyse géopolitique

Le niveau d'analyse géopolitique met en évidence la multiplicité des organisations qui agissent dans l'espace à tous les niveaux, tant du secteur privé que du secteur public (fédéral, provincial et municipal). Pour avoir accès au monde extérieur, l'être humain doit pouvoir contrôler ses mouvements et négocier sa place (Desmarais, 1986). Les territoires étant régis par des règles d'appropriation de nature géopolitique, l'occupation de chaque lieu présuppose une autorisation d'y avoir accès. « Qu'il y ait déplacement physique ou non, la position terminative est soumise au droit d'y être présent, lequel convertit une interdiction d'y avoir été au passé. Chaque individu, chaque chose, occupe ainsi une position dynamique dans un espace donné » (Ritchot, 1999 :29). En conséquence, les territoires sont gérés par une série de permissions et d'interdictions. Les outils d'analyse de l'ordre géopolitique permettent donc de comprendre les rapports intrinsèques reliant l'espace géographique aux déplacements des acteurs et aux appropriations se réalisant à travers l'exercice du contrôle politique de la mobilité. Ils donnent un contenu rigoureux aux actions dans lesquelles s'engagent les acteurs sociaux pour acquérir des places, s'y maintenir et les organiser entre elles.

L'évaluation de la capacité d'action géopolitique sur un territoire est garante du contrôle de la position. Le degré de « contrôle politique de la mobilité » dépend de la liberté de mouvement de l'acteur et de son autonomie d'action. Un acteur – individuel ou collectif – est dit « endorégulé » (grande capacité d'action) lorsqu'il contrôle son action et qu'il exerce un pouvoir sur la liberté d'autrui. La compétence acquise se traduit par des actions volontaires d'appropriation d'une position (acquisition, achat) ou de renonciation à cette appropriation (mise en réserve publique ou privée). En raison de la maîtrise de sa propre destinée, on qualifiera cet acteur de « nomade sélectif », caractérisé par une autonomie d'action de faiblement à moyennement élevée (contrôle partiel). *A contrario*, un acteur – collectif ou individuel – est dit « exorégulé » (capacité d'action partagée ou limitée) lorsqu'il ne contrôle pas sa mobilité et subit des actions d'attribution (location, bail) ou de dépossession (rachat ou expropriation) d'une position. En raison de la limitation de son autonomie d'action par l'acteur endorégulé, on qualifiera cet acteur de « sédentaire » (fixité et mobilité involontaires).

Les espaces géographiques ne résultent donc pas de la projection de valeurs socioculturelles sur un substrat spatial uniforme (décret de valeur), ni de l'insertion de celles-ci dans des structures socioéconomiques. Tel que démontré, les établissements humains procèdent plutôt d'une saisie de

valeurs dans des lieux (esthétiques, culturelles ou utilitaires), valeurs qui agissent alors comme attracteurs. Les lieux où sont investies les valeurs sont convoités par les acteurs – individuel ou collectif – et déclenchent ainsi une dynamique d’appropriation locale. Tel que démontré, ces attracteurs anthropologiques, qui confèrent du sens à un espace, sont assujettis à la capacité d’action territoriale des acteurs qui peuvent être endorégulés (grande capacité) ou exorégulés (capacité partagée ou limitée).

1.3.3 Temps 3 : le niveau d’analyse socioéconomique

Le temps socioéconomique est celui qui traduit la valeur réelle des occupations de l’espace géographique telle qu’elle est observée sur le terrain et comprise à travers les données pertinentes sur l’économie et de la société.

La strate de spatialisation socioéconomique – de niveau superficiel – est donc engendrée par des processus d’occupation spatiale actualisés par la « rente de situation » (Ritchot, 1981). Les outils développés à ce niveau permettent de montrer comment les implantations concrètes et les activités sont soumises aux contraintes de la structuration spatiale organisant les positions géopolitique et anthropologique imparties aux deux niveaux précédents (temps 1 et 2).

Le caractère des qualités d’occupation d’un espace dépend de la nature et de l’intensité des activités pratiquées. Une évaluation adéquate de la qualité d’occupation d’un espace est garante de la production de richesse socioéconomique en surface. On intègre donc ici le développement sur la relation de proportion ou de dispersion entre la valeur et la richesse. Les positions issues d’actions endorégulées (grande capacité des acteurs) groupent des qualités d’occupation spatiales dites « urbaines » : nommées évansion en périphérie (campagne) et rassemblement au centre (villes). C’est là qu’en principe sont édifiées les formes somptuaires de l’établissement (ex : villégiature en campagne et quartiers branchés en ville). À l’inverse, les positions issues d’actions exorégulées (capacité partagée et/ou limitée des acteurs) groupent des qualités d’occupation spatiale dites « rurales » : nommées dispersion en périphérie (campagne) et concentration au centre (ville). C’est là en principe que sont implantés les équipements de production astreints à la compétition marchande (ex : fermes industrialisées en campagne et quartiers industriels en ville).

2. L'évolution des trajectoires du lac Saint-Pierre à travers le temps

2.1 De la période autochtone au Contact

Dès l'époque autochtone, le lac Saint-Pierre est une position stratégique. Cette fonction stratégique va s'accroître avec l'arrivée des premiers explorateurs européens, bientôt immiscés dans la carte géopolitique des Premières Nations.

2.1.1 *Jacques Cartier s'émerveille devant le lac Saint-Pierre*

Lorsque Jacques Cartier remonte le Saint-Laurent, il découvre une riche vallée et de nombreux villages autochtones bien peuplés, dont ceux de Stadaconé et d'Hochelaga qui abritent des populations iroquoiennes, là où se dressent maintenant les villes de Québec et de Montréal. En 1870, Benjamin Sulte revient sur le passage de Jacques Cartier au lac Saint-Pierre et rapporte que le navigateur est charmé par le lieu, comme le sont les autochtones depuis longtemps :

Toutes les traditions sauvages s'accordent à dire que nul endroit du fleuve n'était plus aimé ni autant fréquenté que celui-là. [...]. La chasse et la pêche y abondaient prodigieusement et en faisaient un rendez-vous de toutes les tribus de langues iroquoise, algonquine et montagnaise (SULTE, 1870 : 17).

Le lac Saint-Pierre fait alors partie du vaste territoire traditionnel des Abénakis, qui y viennent durant la saison estivale pour pêcher et chasser. L'abbé J.A. Mauray nous rapporte quelques noms que ces derniers avaient donnés à la région : Gentilly se serait appelé Namasak, c'est-à-dire « les poissons » en raison de l'abondance de cette ressource à cet endroit, la rivière Nicolet aurait été nommée Bidigan, c'est-à-dire « l'entrée », car c'était par là que les autochtones accédaient au lac. Le nom Yamaska qui voudrait dire « là où il y a plusieurs maisons » pourrait quant à lui attester de l'existence d'un village ou d'un campement abénaki à cet endroit (MAURAY, 1866 : 12).

Gilles Ritchot explique que « [...] les deux périples de Cartier à l'île de Montréal allaient mettre en péril l'existence physique des Iroquoiens du Saint-Laurent. Les prises de possession par Cartier ne donneront pas lieu à des conquêtes immédiates mais différées, auxquelles participeront d'ailleurs les *Premières Nations* » (RITCHOT, 1999 : 116).

2.1.2 *Samuel de Champlain et les Premières Nations*

En effet, lorsqu'à son tour Samuel de Champlain pénètre dans la région, il découvre un véritable *no man's land* :

Sur sa barque, les yeux bien ouverts à tous les spectacles, Champlain remonte le fleuve en 1603, comme autrefois Jacques Cartier. Mais le contraste se marque tout de suite entre les deux voyages. Les tribus accueillantes n'accourent plus en leurs canots ; elles ne lancent plus de pains ou de poissons par-dessus les bastingages ; elles ne prononcent plus les harangues remplies d'émerveillement et d'amitié. Toutes les bourgades, soit ouvertes, soit palissées, ont

disparu ; il ne reste rien ni de celles de la région du Québec, ni de celles de la région de Montréal. La vallée du Saint-Laurent est morte, dépeuplée ; celle du Richelieu ne conserve plus d'habitants. Tout l'Ontario central n'est maintenant que forêts. Enfin, la proue de l'embarcation ne fend que le silence, la solitude, le vide. Comme une balafre à travers le pays, une zone neutre s'étend maintenant du golfe jusqu'au centre de l'Ontario [...] (Iroquoisies, tome 1, p 13).

Selon Gilles Ritchot, « La vallée moyenne du Saint-Laurent est restée vide, au tournant du XVI-XVII^{ème} siècle, parce que les acteurs autochtones qui en avaient le contrôle se sont volontairement abstenus de l'occuper. [...]. Cette vallée symbolique est devenue la forme organisatrice du Canada oriental. » (RITCHOT, 1999 : 121).

Comment comprendre cette situation ? Les voyages de Jacques Cartier auraient reconfiguré la carte géopolitique de la région : afin de contrôler les futures voies de traite qui allaient s'ouvrir entre les Européens et les Premières Nations, les Iroquois se seraient approprié la vallée du Saint-Laurent au dépens des autres groupes autochtones et en auraient interdit l'accès, intégrant ainsi le lac Saint-Pierre à ce nouveau territoire sacré, interdit à toute installation :

Les Iroquois étaient déjà entourés de nations horticoles et passablement sédentarisées. Ils échangeaient des objets « monétisables », durables, somptueux. Ils n'étaient pas familiers avec le commerce des biens fongibles². Ils abandonnaient ce commerce à des voisins dont ils contrôlaient la mobilité (RITCHOT, 1999 : 125).

Gilles Ritchot conclut qu' « Au terme du XVI^{ème} siècle, la carte politique du quart nord-est du continent était reconfigurée en fonction de la vallée symbolique du Saint-Laurent. Engendrée par l'interdiction d'y résider, cette forme géographique abstraite frappait le cours moyen du Saint-Laurent, la rivière Richelieu, les lacs Champlain et George, enfin le tronçon du fleuve Hudson où se jette la rivière Mohawk. Entre Tadoussac au Nord-Est et la confluence Hudson-Mohawk au Sud, ce tracé prolongeait la route du Wampun en provenance de Long Island » (RITCHOT, 1999 : 129).

2.2 Des guerres franco-iroquoises à la Conquête

En 1603, Samuel de Champlain, les Montagnais, les Algonquins et les Hurons forment une alliance. Ces nations intègrent les Français à leurs luttes en les laissant fonder Québec, en plein sur le territoire interdit de résidence par les Iroquois. « Ces nations ont profité de la présence française pour modifier la carte géopolitique qu'avaient dressée les Iroquois (RITCHOT, 1999 : 133).

2.2.1 *La colonisation française à l'épreuve de l'Iroquoisie*

Pour pénétrer plus avant sur le continent nord-américain et en exploiter les richesses avec l'aide de leurs alliés autochtones, les Français se voyaient forcés de se confronter à l'Iroquoisie, en lui arrachant la vallée du Saint-Laurent : « Le moyen de tenir la possession du vaste domaine vide après l'avoir conquis consista,

² Se dit des choses qui se consomment par l'usage et peuvent être remplacées par une chose analogue (denrée, argent comptant) (OQLF, Le grand dictionnaire terminologique).

par conséquent, à l'occuper physiquement » (RITCHOT, 1999 : 134). Gilles Ritchot dresse donc les conclusions suivantes :

Nous comprenons ainsi que les Français aient pris pied dans la vallée du Saint-Laurent, malgré l'incapacité de leur métropole à les y soutenir, parce qu'une coalition aborigène locale a réussi à les mobiliser comme alliés stratégiques. Cette interprétation légitimerait plus qu'aucune autre la présence française en Canada (RITCHOT, 1999 : 142).

[...] Dès la première décennie du XVII^{ème} siècle, une nouvelle entité géopolitique "canadienne-française" – aborigène et française – commençait à se substituer à l'organisation géopolitique qui prévalait jusque-là. [...]. Aux nouveaux possesseurs de la vallée du Saint-Laurent reviendrait par conséquent la tâche de restructurer le territoire attendant » (RITCHOT, 1999 : 143).

Mais cette conquête sera de longue haleine et marquera profondément l'histoire du lac Saint-Pierre :

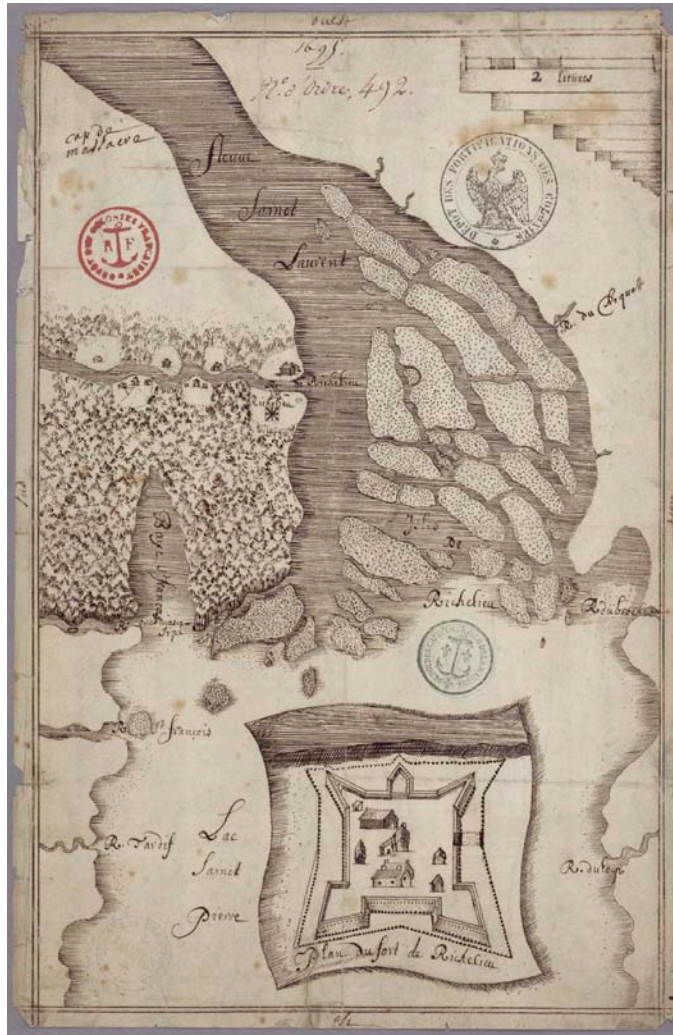
[...], la motivation pratique incita Champlain, pendant quelques années, à passer devant Québec pour se diriger vers les Trois-Rivières et Sorel. En plus d'avoir été centrales, ces deux localités balisaient le carrefour où le fleuve est rejoint par les affluents du rift³ Hudson-Mauricie. Le corridor Hudson-Richelieu, par le Sud, canalisait la prétention militaire iroquoise à récupérer le contrôle de l'axe Saint-Laurent. Le corridor Saint-Maurice, par le Nord, pouvait capturer un transport de pelleteries naguère dirigé sur Tadoussac » (RITCHOT, 1999 : 158).

Dans cette lutte contre les Iroquois pour le contrôle de la vallée du Saint-Laurent, le lac Saint-Pierre occupe une place capitale, comme nous le rapporte Benjamin Sulte :

M. de Montmagny se rendait compte de la nécessité d'un fort sur le lac Saint-Pierre pour gêner les courses de ces maraudeurs qui descendaient de leur pays par la rivière Richelieu (dite aussi des Iroquois) et surprenaient nos canots de traite dans les îles du lac Saint-Pierre. Un poste d'observation d'où l'on pourrait lancer des patrouilles, devenait indispensable. La clef de toutes les communications sur le fleuve se trouvait au lac et non pas à Montréal » (SULTE, 1870 : 10).

En 1646, un fort est érigé à l'embouchure du Richelieu. Détruit par les Iroquois, il est reconstruit par le régiment de Carignan-Salières en 1665 qui érige des fortifications tout le long de la vallée du Richelieu, bientôt surnommée « la vallée des forts », pour contrer les raids iroquois en Nouvelle-France. Une fois leur service terminé, en 1668, de nombreux officiers et soldats du régiment s'installent au lac Saint-Pierre, autour duquel s'inscrivent leurs noms. C'est à compter de cette époque que la région du lac Saint-Pierre commence à recevoir des colons français, qui s'y installeront de façon permanente.

³ Dépression allongée de la croûte continentale ou océanique, délimitée par des failles normales et limitée par des bords surélevés, se caractérisant par une activité volcanique (OQLF, Le grand dictionnaire terminologique).



Plan of Fort Richelieu, near Sorel-Tracy, Quebec, Canada.
Library and Archives Canada, 1695.

Le caractère stratégique du lac Saint-Pierre se retrouve dans les appellations qui ont pu être données aux différentes parties de son territoire : la rivière Richelieu, par exemple, a longtemps été appelée par les autochtones la Magwaizibo, que les Français traduiront « rivière des Iroquois », ou la Masolientekw, littéralement « la rivière de beaucoup d'argent » pour démontrer l'importance marchande de cette voie navigable.

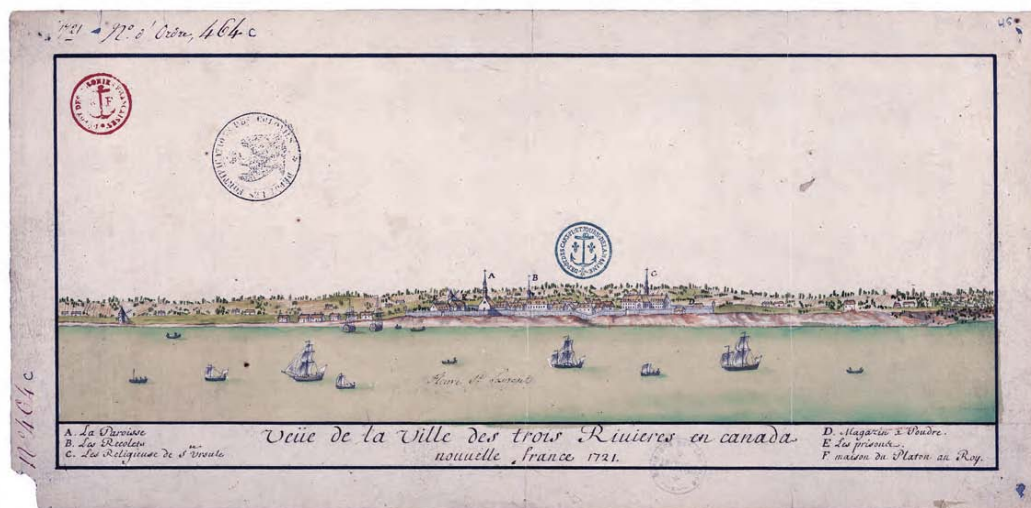
2.2.2 L'implantation canadienne-française autour du lac Saint-Pierre

A partir de 1665 donc, les terres qui jouxtent le lac Saint-Pierre se développent lentement entre les deux plus importantes agglomérations qui voient le jour : Trois-Rivières et Sorel-Tracy.

A l'origine de la fondation de Trois-Rivières et de Sorel, on retrouve le même impératif : protéger le commerce de pelleteries entre les Français et les nations autochtones qui s'effectuait le long de l'axe du Saint-Maurice durant les premières décennies de l'implantation française en Amérique du Nord ; puis, lorsque les Iroquois auront été expulsés de « la clef » stratégique que représentait l'île de Montréal pour le commerce dans les « Pays d'en Haut » – qui devait suivre l'axe de la Rivière des Outaouais et du Saint-

Laurent – afin d’empêcher les partis de guerre des nations iroquoises confédérées de tendre des embuscades aux voyageurs et aux colons.

Ainsi, en 1634, les Français fondent la ville de Trois-Rivières, où se tiennent des rencontres commerciales entre eux et les populations autochtones. La ville est rapidement bastionnée, afin de la prémunir contre les incursions iroquoises, avant que Montréal, au XVIII^{ème} siècle, ne lui enlève son rôle de place stratégique pour le commerce des fourrures.



La ville des Trois Rivières en 1721.

Archives nationales d’outre-mer (ANOM, France) FR CAOM 3DFC464C

Sorel, quant à elle, se développa après les campagnes de pacification menées par le régiment de Carignan-Salières contre les Iroquois entre 1665 et 1668. Son rôle, éminemment militaire, durera bien après la Conquête et ne prendra vraiment fin que lors de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, lorsque la crainte d’une invasion américaine s’estompera. Le développement de l’agriculture et l’introduction du système seigneurial se feront grâce aux anciens soldats de Carignan-Salières, véritables paysans-soldats sachant manier à la fois la fourche et le fusil. La Conquête et la Révolution américaines marquent Sorel : la couronne britannique en fait une place militaire, où sont cantonnés des mercenaires de Hesse et où s’installent de nombreux Loyalistes. Le Carré royal reste aujourd’hui le meilleur témoignage de cette vocation militaire.

Mais cette fonction militaire n’est pas l’apanage des seules villes de Sorel et de Trois-Rivières : c’est bien l’ensemble du lac Saint-Pierre qui, de la période autochtone à la fin du XIX^{ème} siècle, est imprégné de ce rôle. Odanak en constitue le meilleur exemple. Cette réserve autochtone s’intègre dans un tissu plus vaste qui quadrille les positions stratégiques de la Nouvelle-France :

Leur fonction pratique, avant l’évangélisation et l’agriculture, fut la défense ou, plus honnêtement, l’agression. [...]. Les préparatifs de l’expédition de Carignan, en 1666, furent mis au point à l’intérieur des réserves proches de Montréal. En 1684, le gouverneur de La Barre réussissait à rassembler une armée de près de 2000 combattants, dont la moitié

provenaient des réserves. [...]. Plus tard, la rivalité franco-anglaise sera gérée, jusqu'à la capitulation de Montréal en 1760, à partir de cette chaîne de places fortes allant de Québec au lac Ontario. Se réalisait en quelque sorte le projet de Champlain. Christianiser pour coloniser mais coloniser pour tenir un axe de positions militairement conquises. Aussi longtemps qu'allait durer la Nouvelle-France, sa "force de frappe" logerait dans les réserves indiennes » (RITCHOT, 1999 : 228).

L'abbé J.A. Murray en témoigne de façon éloquente et rend compte de la participation très active des Abénakis aux combats menés par les Français, notamment durant la guerre de la Conquête :

La tradition chez les Abénakis nous apprend que la plupart des guerriers de Saint-François et de Bécancourt étaient à la bataille de Carillon. Or, à cette époque, il y avait dans ces deux villages plus de 400 guerriers. De là, nous concluons qu'il y avait environs 300 Abénakis à cette bataille (MAURRAY, 1866 : 493).

Cet engagement total de la part des Abénakis auprès des Français poussera d'ailleurs les Anglais à conduire une expédition punitive contre eux :

Le général anglais [...], sachant que la plupart des Abénakis étaient dans l'armée française, [...] profita de cette occasion pour envoyer détruire leur village de Saint-François. Le major Robert Rogers fut chargé de cette expédition. Après le massacre, les soldats mirent le feu au village. Toutes les loges, la plupart des maisons et l'église furent consumées par les flammes (MAURRAY, 1866 : 505-508).

Sous le régime britannique, les Abénakis continuent de défendre la frontière orientale du Canada et s'illustrent encore durant la bataille de Trois-Rivières contre les troupes de Boston, durant la Révolution américaine : « Ils les rejoignirent, entre la Pointe-du-Lac et Yamachiche, et en massacrèrent un grand nombre » (MAURRAY, 1866 : 608).



"Passage of the Richelieu by night". British troops crossing the Richelieu River at night in Lower Canada.

Source : Lord Charles Beauclerk (1813-1842). November 22, 1837.

Enfin,

La conquête brise l'alliance franco-amérindienne et ne laisse à l'établissement de la vallée laurentienne que sa définition catholique et française. Ce faisant, le conquérant soumet le sujet collectif canadien français à la ségrégation ethnique (RITCHOT, 1999 : 249).

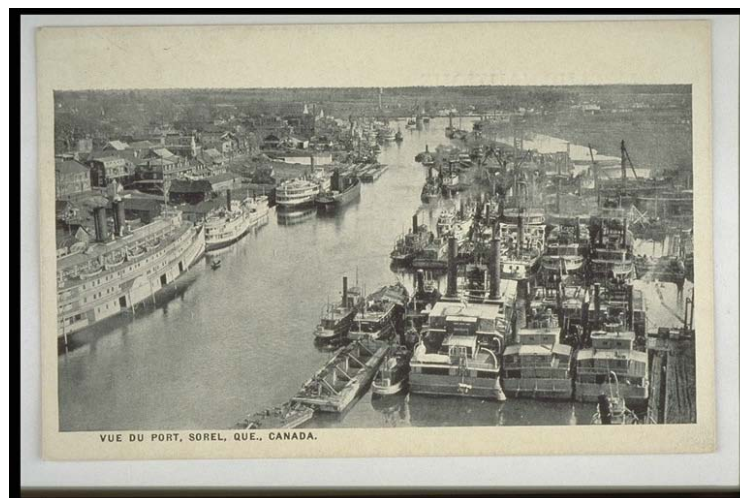
La Conquête marque profondément le paysage québécois. Au cœur de la vallée du Saint-Laurent, la région du lac Saint-Pierre constitue donc l'un des berceaux de l'identité d'abord canadienne-française, puis québécoise :

Le système seigneurial survivait, et avec lui la culture française. Mais le parcellaire en rangs, où il continuera de s'appliquer, sera topographiquement enclavé par des cantons soumis à la tenure libre. Les domaines de la Couronne, en périphérie, étaient interdits à la colonisation. [...]. Le système seigneurial était reconduit mais confiné dans un espace entouré de cantons où s'appliquait la tenure "libre". C'est ainsi que les Canadiens ont été progressivement enclavés dans la vallée symbolique après la conquête (RITCHOT, 1999 : 250-251).

Le lac Saint-Pierre, comme le reste de la vallée, encerclé désormais par un monde anglo-saxon, allait voir se développer une culture et une identité québécoise qui s'enracinaient dans le territoire, propres à stimuler la curiosité, l'admiration et l'imagination des visiteurs, à l'heure où la prise du pouvoir par la bourgeoisie permettait au courant du romantisme de s'exprimer : « La vocation touristique de Québec et de certaines localités de l'estuaire était lancée. Il s'agissait d'emblée d'un tourisme sélect » (RITCHOT, 1999 : 263-264).

2.3 De l'époque moderne à nos jours

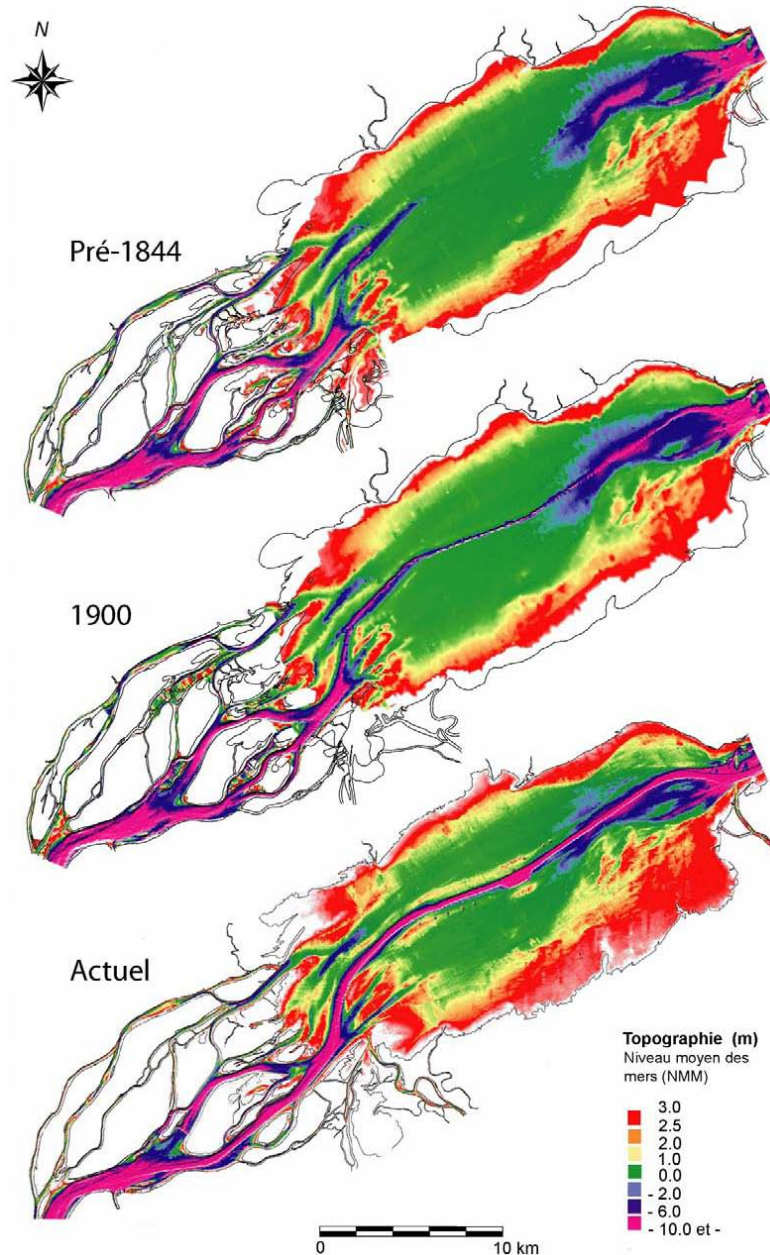
La Conquête ouvre donc une ère nouvelle au lac Saint-Pierre. Si la guerre, ponctuellement, frappe encore la région, comme pendant la révolution américaine ou lors de la révolte des Patriotes, le lac Saint-Pierre perd peu à peu son rôle militaire et se développe en fonction du nouvel axe qui marque le territoire de ses empreintes : la grande voie maritime et commerciale du fleuve Saint-Laurent.



Vue du Port, Sorel, Que., Canada. Librairie J.O. Brisebois; Sorel. CP 2313, Collection BNQ.

2.3.1 La grande période industrielle au lac Saint-Pierre

Jusqu'alors peu touché par l'activité humaine, le lac Saint-Pierre, au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, va voir son paysage se modifier en profondeur. Dès les années 1820, le dragage du fleuve commence, afin de faciliter la navigation des navires commerciaux, sous l'impulsion de la ville de Montréal. Au cours des années, le dragage a touché l'ensemble du chenal naturel du lac Saint-Pierre et les dernières interventions pour approfondir le chenal remontent à 1998.



Reconstitution numérique en deux dimensions du lac Saint-Pierre à différentes époques. VertigO – La revue en sciences de l'environnement, Vol 4, No 3, décembre 2003 : MODIFICATIONS ANTHROPIQUES SUR 150 ANS AU LAC SAINT-PIERRE : une fenêtre sur les transformations de l'écosystème du Saint-Laurent.

Trois-Rivières s'est rapidement érigée en centre industriel et manufacturier au Québec. Avec le blocus imposé par la France à l'Angleterre en Europe durant les guerres napoléoniennes au début du XIX^{ème} siècle, l'industrie forestière a pris son essor dans la région. Trois-Rivières en bénéficiera particulièrement, grâce à sa position idéale sur la rivière Saint-Maurice. Par la suite, les usines de pâtes et papiers prirent le relais :

Ainsi, pendant plus d'un siècle et demi, les activités forestières furent le moteur principal de l'économie régionale. Aussi Trois-Rivières fut-elle l'hôte de nombreuses petites entreprises reliées à la fabrication d'articles de papier ou de bois: sacs, meubles, cercueils, allumettes, fuseaux, manches de pelles et de haches, skis, etc. La plupart furent éphémères, mais quelques-unes prirent une certaine importance (ROBERT, 2002 : 14-15).

L'industrialisation de la ville commence véritablement au XX^{ème} siècle :

De grandes industries vinrent s'implanter à Trois-Rivières: la manufacture de textile Wabasso en 1907, la fonderie Canada Iron (Canron) et de grandes usines de pâtes et papiers: Grès Falls Co. en 1909, Wayagamack Pulp and Paper en 1912, Canadian International Paper (C.I.P.) en 1919 et Three Rivers Pulp and Paper (future Saint-Lawrence Paper Mill, puis Kruger) en 1923. Des milliers de travailleurs et de travailleuses affluèrent à Trois-Rivières (ROBERT, 2002 : 5 et 19). L'aluminerie de Trois-Rivières reste encore un symbole de cette vocation industrielle de Trois-Rivières (ROBERT, 2002 : 9-10).

A Sorel, le même virage se produit : l'industrialisation passe par les produits forestiers et la construction navale, avec la mise sur pied de chantiers maritimes. La ville ne cesse de se développer et d'accueillir de nombreux travailleurs, canadiens ou immigrants. Le conflit de 1914-1918 permet aux chantiers de Sorel de fonctionner pleinement et de construire plusieurs bâtiments de guerre. Mais c'est la seconde guerre mondiale qui fait affluer le plus de main-d'œuvre à Sorel et dans la région du lac Saint-Pierre : l'usine *Sorel Industries Limited* se lance dans la production de canons pour les armées alliées, tandis que les chantiers navals tournent à plein régime, grâce à la *Marine Industries Limited*.



Photo : Machine Shop. Partiel view. Small lathes section 25 pdr, [ca 1942].
Fonds Sorel Industries Limited, Société historique Pierre-de-Saurel inc.

Enfin, avec la fin de la seconde guerre mondiale, la production de matériel de guerre diminue très fortement. Néanmoins, les industriels continuent de s'implanter autour du lac Saint-Pierre, à Sorel-Tracy et à Trois-Rivières notamment, en diversifiant leur production et en abandonnant les activités industrielles lourdes.

2.3.2 D'hier à aujourd'hui : le lac Saint-Pierre, lieu de détente et d'inspiration

Si les activités industrielles et l'agriculture ont largement façonné le pourtour du lac Saint-Pierre, en modifiant très largement son paysage, il est clair que le lieu, jadis prisé par les autochtones pour ses richesses naturelles et vanté par les premiers explorateurs européens pour sa beauté, n'a pas cessé, au cours des siècles, d'attirer chasseurs, pêcheurs, vacanciers ou d'inspirer poètes, écrivains ou peintres.



Rodolphe Duguay, Le chenal de la ferme à Nicolet, huile sur toile, 1920.
Rodolphe Duguay, 1891-1973, Nicolet.

Ainsi, Germaine Guèvremont, auteure célèbre du roman *Le Survenant*, témoigne d'ailleurs dans ses pages de l'attachement de la population locale pour la chasse et la pêche :

Depuis l'arrivée du premier Beauchemin, au Chenal du Moine, six générations auparavant, le fusil de chasse était à l'honneur dans la maison. Après le mousquet apporté de France et le fusil à bourre, celui-ci à canon broché, de bonne valeur sans être une merveille, participait à la vie intime de la famille Beauchemin, comme la table, comme le poêle, comme le lit. (GUEVREMONT, 1990 : 67).



Photo : « Le village des Beauchemin ».
LECLERC, Rita, Germaine Guèvremont, Montréal, Éditions Fides, 1963, p. 125.
Collection de livres de la Société historique Pierre-de-Saurel inc.

Mais Germaine Guèvremont n'a pas été seule à témoigner son attachement envers le lac Saint-Pierre. Ils ont été nombreux les auteurs, obscurs ou oubliés, à rendre hommage à leur région, comme Jeanne L'Archevêque Duguay, inspirée par le Saint-Laurent :

La rivière de chez nous

Ce matin, le vent pousse les vagues à l'encontre du courant
Et l'eau agitée se colore d'un bleu de turquoise.
Une frange d'argent borde les côtés, contourne les îlots
Semés, ici et là, jusqu'au Lac Saint-Pierre
Et le soleil étend une traînée d'or, d'un rivage à l'autre.

Et ce soir, paisible, sous cette vapeur mauve qui voile.
Sans les dérober, les montagnes du nord, notre rivière
Repose embellie de tous les reflets du crépuscule.
Près des piliers du pont, elle se dépouille des teintes de pastel
Et devient une rivière de bronze; deux chaloupes glissent sur ce bronze.

Quand je regarde à la fenêtre, c'est toi que je vois la première;
Avant le village, avant la campagne, avant tout.
Et par ce regard, tout revêt une beauté exclusive à notre coin.
Charmeuse en robe d'argent, en robe bleue, en robe pourpre;
Voilée de brume, drapée de brocart ou de moire,
Chère rivière de chez nous.

Jeanne L'Archevêque Duguay, extrait de "Cantilènes", 1936.

De même, Adolphe Poisson, dans un poème, a voulu montrer son attachement pour la ville de Sorel et ses habitants :

Hommage à Sorel

A te voir caressé par l'onde de deux fleuves
En mêlant la rumeur au bruit vague des flots
A te voir oublieux des antiques épreuves
T'enivrer des senteurs de tes riants îlots

A contempler, ravi, l'activité fébrile,
Le travail si fécond de tes milliers de bras
Et l'élan spontané de ta gaîté virile,
Qui dirait que jadis tu souffris, tu pleuras !

A voir le mouvement de tes vastes usines
Où se gagne en sueur le pain de l'artisan,
Qui dirait que tes preux dans ton fort en ruines
Maniaient l'arquebuse et le sabre pesant !

O ruche industrielle où jadis le tonnerre
Grondait avec effort, c'est pour avoir lutté
Conte l'Anglais tenace et l'Agnier sanguinaire
Que tu t'épanouis dans ta virilité.

Ainsi quand le vainqueur qui se disait ton maître
Voulut d'un nom nouveau t'affubler désormais,
Ce nom étrange et dur tu sus le méconnaître
Et nul de tes enfants ne le redit jamais.

Si tu fus malheureux tu ne fus pas servile ;
Du passé le présent n'aura pas à rougir.
Du fort naquit le bourg, du bourg naquit la ville,
De la ville aujourd'hui la cité va surgir.

O suspends pour un jour ta tâche quotidienne,
Ouvre tes temples saints, ferme tes ateliers,
Que d'un passé sanglant le présent se souvienne,
Evoque tes héros, prêtres ou chevaliers.

Dans leurs tombeaux poudreux tressaille leur poussière,
Car l'ère du progrès succède au temps d'exploits ;
L'industrie aux cent bras a remplacé la guerre...
Aussi vivent Sorel et tous les Sorelois !

Adolphe Poisson, 1902.

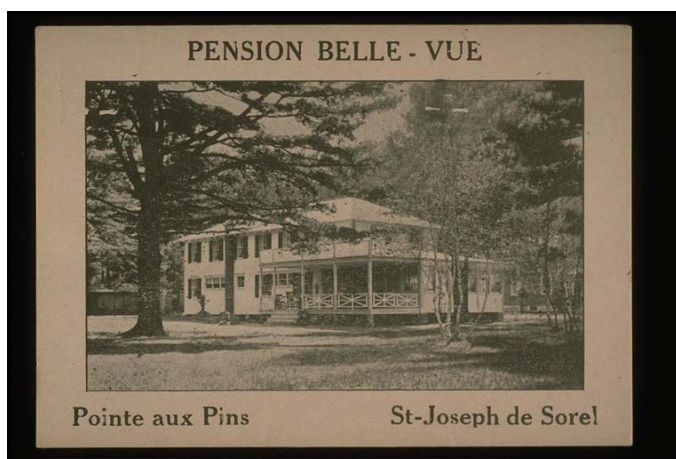
Deux ou trois jours plus tard un immense volier d'outardes traversa la barre pourpre du soleil couchant. Sagaces et intrépides, elles allaient demander leur vie à des terres plus chaudes de fécondité. Elles volaient en herse par bande de cinquantaine, les dernières, plus jeunes ou moins habiles, d'un vol tourmenté, jetant sans cesse leurs deux notes de détresse auxquelles répondaient l'exhortation mélancolique de l'éclaireur » (p 68). Germaine Guèvremont évoque dans ce passage la richesse faunique du lac Saint-Pierre, qui n'a jamais cessé d'attirer chasseurs, pêcheurs et amoureux de la nature, comme en témoigne Catherine Objois de la Société historique de Pierre de Saurel : « Au fil des siècles, la tradition de la chasse s'est perpétuée dans notre région et en 2004 les îles de Sorel restent un lieu de prédilection pour les chasseurs de canards, rats musqués et autres « bonnes venaisons » !!! (Société historique Pierre-de-Saurel).

Récemment encore, les habitants de la région se baignaient dans l'eau du lac, comme nous le rapporte encore Catherine Objois :

[...] l'été, pour les gens de chez nous, c'était surtout les îles de Sorel, qui faisaient la joie des pêcheurs et propriétaires de yachts. C'était aussi les voyages sur les "gros blancs", ces fameux bateaux de croisière de la Canada Steamship Lines, les S.S. Richelieu, St. Lawrence, Tadoussac et Québec qui passaient illuminés le soir sur le fleuve.

Et puis l'été, c'était surtout la fameuse plage de la Pointe-aux-Pins, à Saint-Joseph-de-Sorel qui avait été aménagée par Arthur "Ti-Noir" Guertin en 1936. Pendant près de 30 ans, la plage de la Pointe-aux-Pins avec ses chalets fut un site enchanteur très prisé. Son beau sable, l'ombre des grands arbres et l'eau du fleuve faisaient la joie des gens de chez nous et aussi de vacanciers qui arrivaient en autobus de plusieurs régions du Québec, en particulier de Montréal, lors des chaudes fins de semaine de l'été. [...].

Mais en juillet 1949, QIT-Fer et Titane commença à construire son usine de réduction sur un emplacement qui englobait la plage et en 1964, la succession Guertin vendit le terrain. La plage de la Pointe-aux-Pins fait aujourd'hui partie à jamais de notre mémoire collective, avec les bateaux blancs, le plein emploi chez Marine Industries Limited et la fin de la guerre... » (Société historique Pierre-de-Saurel).



Pension Belle-Vue Pointe aux Pins St-Joseph de Sorel. CP 7312, Collection BNQ.

2.4 Conclusion de la première partie

Au terme de cette première partie, où nous avons présenté un portrait général du lac Saint-Pierre à travers l'histoire, nous pouvons dresser un bilan de l'évolution des trajectoires qui maillent le paysage régional : si le lac Saint-Pierre a été et reste un espace indubitablement chargé de richesses naturelles qui font le bonheur des chasseurs, des pêcheurs, des touristes et des habitants, le territoire a connu, au cours des siècles, de nombreuses interventions qui ont façonné et modifié son visage. Position stratégique sur le Saint-Laurent durant une très longue période, tant pour le commerce que pour la guerre, le lac Saint-Pierre n'est pas seulement un cadre naturel magnifique, il est avant tout un lieu qui supporte une diversité d'usages.



Usines à l'embouchure du Richelieu, à Sorel-Tracy, 2010.

Le lac Saint-Pierre, aujourd'hui, comme cela a été le cas plusieurs fois dans le passé, voit ses dynamiques territoriales se recomposer. Depuis longtemps l'axe nord-sud a perdu de l'importance : les rumeurs de la guerre se sont éteintes le long du Richelieu et la drave sur le Saint-Maurice n'est plus qu'un souvenir. En revanche, l'axe est-ouest, constitué par le Saint-Laurent, a pris une importance croissante au fil des siècles sur le plan commercial, rôle qui ne semble pas devoir s'essouffler avant longtemps et qui marque de son empreinte la région du lac Saint-Pierre : « Le territoire [...] est traversé de part et d'autre par une voie de navigation de calibre international qu'empruntent chaque année plus de 5,000 navires » (UNESCO, 2000 : 9). Quels espaces peuvent alors investir à l'heure actuelle les acteurs qui se préoccupent de mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel de ce lieu complexe, traversé et défini par des dynamiques contraires ? Quelles solutions envisager ?

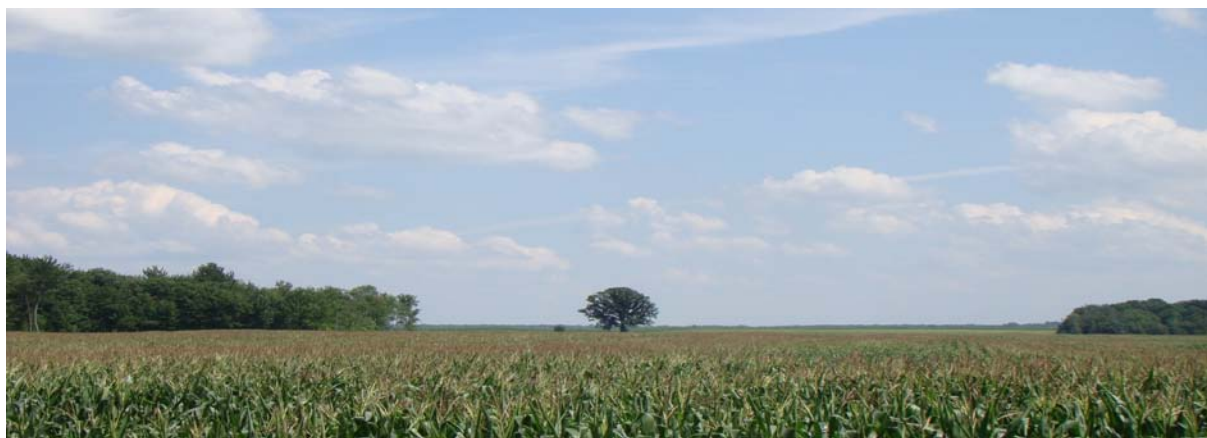
3. La gouvernance locale: un moyen efficace de s'appropriier le territoire du lac Saint-Pierre

3.1 La réserve de biosphère du lac Saint-Pierre ou la définition politique d'un territoire.

Les acteurs locaux qui se mobilisent afin de mettre en place des projets de mise en valeur du territoire du lac Saint-Pierre donnent une coloration revendicative, voire politique, à leurs actions, puisqu'ils défendent des valeurs précises pour le développement de leur région.

3.1.1 *Le lac Saint-Pierre : un seuil régional*

Comme la première partie l'a fait ressortir, il est fait différents usages du lac Saint-Pierre depuis longtemps. Deux trajectoires régionales parcourent le lac : d'est en ouest, le Saint-Laurent est la colonne vertébrale d'une trajectoire utilitaire très forte, tandis que l'axe nord-sud, constitué par le Saint-Maurice et le Richelieu en traversant le lac Saint-Pierre, davantage « esthétique », connaît actuellement une recomposition d'envergure : « Au fil des ans, le fleuve Saint-Laurent a remplacé la rivière Richelieu comme axe principal de navigation entre le Canada et les États-Unis » (UNESCO, 2000 : 35). Le lac Saint-Pierre constitue donc le centre d'une entité régionale où se croisent des trajectoires fonctionnelles différentes et souvent conflictuelles : c'est un seuil régional. Une telle définition positionnelle, si elle permet de reconnaître le caractère exceptionnel du site, sous-entend que la mise en valeur du territoire sera problématique, puisqu'elle se réalisera selon des visions et des intérêts variés, voire même contradictoires.



Champs de maïs, Baie-du-Febvre, 2010.

Si la voie maritime du Saint-Laurent marque fortement de son empreinte le lac et si l'agriculture intensive et les centres industriels façonnent aujourd'hui les villes et les espaces agricoles qui bordent cette partie de la vallée du Saint-Laurent, d'autres visions émergent actuellement du milieu pour modifier les usages qui sont fait de ce territoire. Les initiatives en faveur de la conservation et de la mise en valeur d'espaces naturels ou les projets visant à encourager ou à assurer un usage récréotouristique de certains sites se

multiplient depuis les années 1970 au lac Saint-Pierre, comme dans le reste de la vallée du Saint-Laurent : « Depuis les années 1970, la pérennité des écosystèmes constitue d'ailleurs l'un des enjeux-clés du développement durable des Grands Lacs et du Saint-Laurent » (TABLOT, 2006 : 2). Cette situation s'est accentuée depuis la reconnaissance du lac Saint-Pierre comme réserve de biosphère mondiale par l'UNESCO, grâce aux efforts soutenus d'acteurs locaux qui désirent prendre en charge le développement de leur région :

Pointée du doigt comme l'une des principales zones de contamination du fleuve Saint-Laurent, le Bas-Richelieu détenait jusqu'en 1994 le triste record de championne québécoise en matière de pollution industrielle. Depuis, elle a travaillé à modifier considérablement son image, au point de devenir un leader en matière de respect de l'environnement. Forcées par les gouvernements québécois et canadien de respecter les nouvelles normes environnementales (eau, air, sol), toutes les grandes usines ont investi plus d'un milliard de dollars pour recycler leurs eaux usées et répondre aux exigences (UNESCO, 2000 : 4).

3.1.2 Qu'est-ce qu'une réserve de biosphère ?

Les acteurs qui ont pris part à la concertation en vue de reconnaître le lac Saint-Pierre comme une réserve de biosphère il y a maintenant dix ans insistaient alors sur l'importance d'une telle mesure et sur son urgence :

[...] la reconnaissance de la région à titre de réserve de biosphère favoriserait, tant chez les différents paliers de gouvernement que dans la population locale, une prise de conscience de la valeur de ce riche écosystème, en plus d'appuyer ces actions. Il susciterait également de nouvelles attitudes et des comportements plus conséquents, lesquels sont nécessaires à une conservation accrue de la diversité biologique (UNESCO, 2000 : 4).

Les acteurs tablaient à l'époque sur une révolution des mentalités en douceur, c'est-à-dire qui se ferait sur une longue durée, afin de faire du lac Saint-Pierre une sorte de laboratoire où seraient mises en œuvres des approches nouvelles en ce qui à trait à la gestion et au développement du territoire. Ces approches favoriseraient la préservation des caractéristiques naturelles exceptionnelles du site et l'expérimentation de méthodes alternatives de développement, axées sur la prise en charge locale :

L'obtention de la dénomination de réserve de biosphère amènerait un changement de mentalité favorable à la poursuite d'un développement durable. Ainsi, cette dénomination agirait comme catalyseur confortant les décideurs éclairés dans leurs choix et favorisant la réalisation des nombreux projets et objectifs énoncés dans l'ensemble des plans actuellement disponibles. Le changement de mentalité anticipé ne pourrait que favoriser, chez la majorité des gestionnaires tant nationaux que locaux, une prise de conscience en faveur de cet écosystème unique. De fait, lors de la consultation tenue auprès des municipalités dans le cadre du projet de réserve de biosphère, cet élément majeur est ressorti : la méconnaissance de l'importance du lac Saint-Pierre et de ses caractéristiques tant au niveau régional, national que mondial (UNESCO, 2000 : 6).



Le musée du Biophare, à Sorel-Tracy, 2010.

Environnement Canada donne la définition suivante des réserves de biosphère :

Les réserves de la biosphère sont des aires désignées et reconnues à l'échelle internationale par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), dans le cadre du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB), dans le but d'y mettre à l'essai des approches pratiques axées sur le maintien d'un équilibre entre la conservation et le développement. Elles comprennent une ou plusieurs aires protégées majeures telles que des parcs nationaux ou des réserves nationales de faune aux fins de la conservation des écosystèmes et de la biodiversité indigène, une zone tampon accueillant des activités compatibles avec l'aire de conservation et une vaste aire de coopération dans laquelle les pratiques de gestion durable des ressources sont encouragées et élaborées.

[...] Dans les réserves de la biosphère, les gens mettent en pratique diverses manières de soutenir l'économie locale et d'utiliser les ressources tout en conservant la diversité biologique.

[...].

La plupart des réserves de la biosphère au Canada sont constituées en organisations sans but lucratif, et certaines ont le statut d'organisations de bienfaisance. Les autres sont administrées par des organisations établies dans leur région respective. Les activités qu'on y entreprend sont déterminées dans le cadre de programmes locaux, mais certaines peuvent être liées à des programmes nationaux ou internationaux.

Les réserves de la biosphère lancent des projets mis en œuvre dans le cadre de partenariats avec des entreprises et des organisations gouvernementales ou non qui manifestent leur intérêt. Elles dirigent également des activités et des projets entrepris par d'autres organisations qui partagent les mêmes objectifs » (ENVIRONNEMENT CANADA : 1).

le lac Saint-Pierre aujourd'hui a, comme dans le passé, vocation à supporter une variété d'usages, parfois fort différents de nature.

Les acteurs qui se mobilisent afin de défendre les caractéristiques naturelles du milieu se heurtent donc à des trajectoires qui ne s'accordent pas forcément avec la vision qu'ils ont du territoire. Leurs actions en faveur d'une évolution des mécanismes de gouvernance et d'une réorientation en profondeur des pratiques de développement s'inscrivent dans le cadre plus large d'une révolution des mentalités qui ne cesse de prendre de l'ampleur, au Québec comme ailleurs. Il leur est donné la possibilité de faire de la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre un lieu d'expérimentation où de nouvelles pratiques de mise en valeur des territoires seraient mises à l'essai.

La vocation de la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre n'est donc pas d'interdire toute activité humaine sur ce territoire. Elle est plutôt d'être un laboratoire où le lien entre l'homme et la nature serait repensé radicalement, notamment grâce à la réappropriation par les acteurs locaux des outils et des institutions par lesquels passe l'aménagement du territoire. Ainsi, les pratiques humaines peuvent se réaliser sans porter atteinte à la qualité de l'environnement et à la capacité des générations futures à en profiter. Celles et ceux qui œuvrent en ce sens au lac Saint-Pierre confèrent donc à leurs actions une portée militante, puisqu'ils font partie d'un large mouvement de réflexion qui travaille à redéfinir la nature du développement et qui réfléchit donc à un véritable projet de société.

3.2 Vers une gestion plus autonome du territoire à travers la gouvernance locale.

Madame Nancy Neamtan, présidente et directrice générale du Chantier de l'économie sociale, déplorait en juin 2010, dans *Momentum, Le bulletin économique du Chantier de l'économie sociale*, le fait que « [...] malgré la crise économique qui a secoué le capitalisme en 2008–2009, l'idéologie qui sous-tend son développement depuis maintenant une trentaine d'années, le néolibéralisme, est encore bien vivante » (MOMENTUM, juin 2010 : 3). Elle faisait le commentaire suivant :

Parfois, on a l'impression d'être encore prisonnier de la vision de Margaret Thatcher, qui déclarait, pour défendre ses politiques néolibérales : « There is no alternative ». Heureusement, de plus en plus d'économistes québécois, regroupés, entre autres, dans des collectifs tels l'IRIS, Économie autrement et Vie économique, ont décidé de prendre la parole pour proposer d'autres analyses économiques et d'autres stratégies de développement axées sur un véritable développement durable (MOMENTUM, juin 2010 : 1).

Selon elle, la problématique du développement durable, tel qu'il a été défini par le rapport Brundtland, fait de plus en plus parler d'elle, au Québec notamment. Celles et ceux qui travaillent à la mise en valeur du patrimoine naturel et à la mise sur pied d'activités récréotouristiques au lac Saint-Pierre font donc partie de ces acteurs qui, sur le terrain, proposent à l'heure actuelle des alternatives aux forces du marché et de l'Etat pour aménager leur territoire et dont l'engagement vient d'être porté à l'attention de la communauté internationale récemment :

En 2009, le Prix Nobel de l'économie a été décerné pour la première fois à une femme, Elinor Ostrom. Cette économiste américaine, qui a travaillé sur la propriété et la gestion collectives qui constituent le bien commun, a démontré l'efficacité de cette forme spécifique de propriété

et de gouvernance qui place les décisions collectives des communautés au centre du jeu socioéconomique. Bien que ses recherches aient été concentrées en premier lieu sur la gestion des ressources naturelles, démontrant que par des formes de propriétés collectives et démocratiques les communautés concernées réussissent à maintenir, préserver et renouveler les ressources, sa théorie peut s'appliquer à tous les secteurs » (MOMENTUM, juin 2010 : 1).

3.2.1 La prise en charge de projets écotouristiques par le milieu local

Les acteurs qui se mobilisent pour mettre en valeur le territoire de la réserve mondiale du lac Saint-Pierre, à travers des projets écotouristiques doivent concilier deux aspects importants: la rentabilité économique et le volet social de l'activité. « Reconnaître que le tourisme est une industrie devrait pouvoir se concilier avec le fait que le tourisme est aussi, sinon d'abord, un phénomène social d'envergure!! » (PROULX, 2004 : 17).

L'écotourisme est donc avant tout un tourisme social, qui a bien évidemment pour finalité de rapporter de l'argent, mais aussi, et ceci est d'une importance capitale pour la cohérence et la réussite du projet, de permettre l'épanouissement personnel des gens :

Les diverses dimensions du tourisme ne doivent pas faire oublier que le tourisme est une forme de loisir pour la population qui le pratique et que, tout en ayant de fortes incidences économiques, il doit répondre aux besoins de délasserment, de découverte et de rencontre des personnes — les visiteurs comme les visités. En ce sens, le loisir touristique doit être accessible à tous, sans discrimination et pratiqué solidairement dans des conditions conciliables avec le développement durable » (PROULX, 2004 : 17).

De plus, le tourisme basé sur les principes d'un développement durable constitue un secteur idéal pour les acteurs soucieux de préserver et de mettre en valeur les richesses naturelles du lac Saint-Pierre. Ces derniers peuvent faire prospérer les valeurs du développement durable qu'ils défendent à travers des projets écotouristiques, afin d'avoir une incidence sur les trajectoires de développement futures au lac Saint-Pierre :

Une économie plurielle qui permet d'éviter de s'enliser dans un mode néolibéral axé exclusivement sur des valeurs propres à l'économie marchande — d'efficacité, d'entrepreneuship individuel traditionnel, de rentabilité — pour mettre en relief d'autres valeurs et d'autres principes d'organisation de la vie économique qui peuvent être empruntés à l'économie publique (la redistribution territoriale, l'équité territoriale, la redistribution des richesses), à l'économie sociale et solidaire (la coopération, la réciprocité, la solidarité) et à la solidarité familiale (le don et l'entraide). L'important est de favoriser un métissage et une rencontre équilibrée de ces valeurs pour éviter qu'un groupe d'acteurs se voie imposer un contrat trop grand (par exemple, l'État transfère trop de responsabilités vers les familles) (PROULX, 2004 : 11-12).

Le secteur du tourisme basé sur les principes du développement durable est un bon moyen, pour des acteurs soucieux de s'occuper eux-mêmes de la mise en valeur d'un territoire dont les qualités naturelles sont reconnues par l'UNESCO, de faire l'expérience de l'*empowerment* en soutenant un développement

local qui attache la même importance aux volets économique, social et environnemental au sein d'une réserve de biosphère, c'est-à-dire dans un endroit qui a pour vocation de faire éclore un nouveau modèle de société :

Il faut sortir de la simple logique d'un développement basé sur les besoins de l'industrie et sur des valeurs marchandes, pour mettre en évidence la dimension sociale du tourisme. Une dimension qui est prise en compte de façon plus nette par les acteurs du tourisme social, lesquels sont porteurs d'un projet démocratique, favorisant l'accessibilité à un plus grand nombre de personnes. Cependant, l'un des défis d'une telle promotion consiste à éviter d'imposer les valeurs de l'économie sociale et du tourisme social en excluant les acteurs du secteur privé et traditionnel. Il faut prendre garde de donner l'impression d'exclure et de discriminer entre tourisme social et autres formes de tourisme — tourisme commercial, tourisme culturel, etc. L'enjeu porte aussi sur la nécessité de briser le monopole de l'industrie privée à but lucratif et son discours qui ont une influence manifeste sur les décideurs publics. Il faut faire cohabiter les valeurs du "privé" avec les valeurs du "public" et les valeurs de "l'économie sociale" (PROULX, 2004 : 16-17).

Cet investissement des acteurs locaux qui désirent monter des projets est favorisé lorsque les problématiques qui s'attachent à un territoire comme le lac Saint-Pierre sont nombreuses et complexes:

Le regroupement volontaire d'acteurs de la société civile est possible comme en témoignent les mouvements sociaux, mais le regroupement d'entrepreneurs et d'entreprises est toujours difficile même quand ils sont collectifs. Il faut des conditions. Le besoin doit être fortement ressenti comme celui de survivre quand l'intensité de la concurrence accroît le risque de disparition. Il faut du leadership, souvent celui d'un OBNL ou d'une coopérative ancienne dans le secteur d'activité (MALO, 2001 : 14).

3.2.2 En route pour un développement durable par le biais de l'économie sociale !

Les liens qui unissent développement durable et économie sociale sont très forts. Adopter un modèle d'économie sociale pour favoriser la mise en valeur et la préservation d'un patrimoine naturel d'exception comme celui du lac Saint-Pierre, à travers des projets écotouristiques, est un bon moyen pour les acteurs locaux d'avoir une incidence positive sur leur milieu de vie :

Au-delà de la définition officielle de l'économie sociale, la réflexion théorique et la pratique sur le terrain font ressortir quelques caractéristiques fondamentales : la poursuite d'objectifs à la fois sociaux et économiques, la production de biens et de services (ce qui distingue l'économie sociale d'autres organisations communautaires vouées à la défense de droits, par exemple), des entreprises centrées sur la personne et non sur le capital, l'existence de structures organisationnelles propres dont le cadre réglementaire assure un processus de gestion démocratique, une attention particulière au développement local et des collectivités, le recours au travail rémunéré stable même si les entreprises font appel au bénévolat (JOLIN et DELISLE, 2007 : 14).

L'économie sociale constitue donc un modèle novateur pour le développement des territoires :

L'apport de l'économie sociale au loisir et au tourisme social repose sur le caractère durable de l'économie sociale. Elle n'est pas une mode, mais s'inscrit dans un des trois modèles de développement possibles. Le premier se base sur l'État et le marché. C'est celui qui a éclaté avec la crise de l'État-providence et du fordisme. Le deuxième est le modèle néolibéral, fortement dominé par le marché. Le troisième s'appuie sur trois pôles : le marché, l'État et la société civile. L'économie sociale, qui repose sur la société civile, y trouve sa place. Ce modèle semble porteur parce que des acteurs divers s'y rencontrent et participent aux compromis nécessaires. Ainsi, il peut être une voie de développement porteuse pour le loisir et le tourisme social (HUOT, 2002 : 19-20).

L'économie sociale se prête bien à un territoire comme la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre, puisqu'elle contribue à renouveler les approches de l'aménagement et de la mise en valeur des territoires, à l'heure où de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer la façon dont les initiatives pour le développement sont conduites. Des projets écotouristiques qui se développent en adéquation avec les principes de l'économie sociale ne peuvent que contribuer à l'accroissement de l'autonomie des acteurs locaux et à la propagation au niveau régional de leur vision novatrice pour leur milieu de vie :

Plusieurs apports spécifiques du secteur du loisir et du tourisme social à l'économie sociale méritent d'être soulignés.

Premièrement, les entreprises interviennent dans plusieurs champs d'activité dans le domaine du temps libre, ce qui induit une approche globale de développement et d'intervention. En effet, elles font la promotion d'activités, d'équipements et de pratiques. Elles entretiennent un patrimoine collectif, elles forment des ressources humaines, assurent l'accessibilité et la qualité des services et défendent les intérêts de ceux qui pratiquent les activités.

En deuxième lieu, le secteur du loisir et du tourisme social a contribué à l'essor de l'entrepreneuriat collectif de façon importante, suite notamment aux grandes coupures dans le financement public qui ont entraîné un accroissement important de l'autofinancement des entreprises.

Troisièmement, les organismes de loisir et de tourisme social exercent un rôle à caractère préventif plutôt que curatif. En effet, ils favorisent et soutiennent la prise en charge par les citoyens dans une approche de prévention. Les bienfaits de cette approche ne sont pas suffisamment mesurés de sorte qu'il est plus difficile d'obtenir des ressources financières pour ceux qui la pratiquent que pour les organismes curatifs dont la nécessité apparaît plus urgente.

Enfin, le secteur du loisir et du tourisme social a développé la prise en charge collective. Il a acquis de l'expérience dans le partage des pouvoirs et la démocratie participative. La prise en charge collective d'activités d'envergure a des retombées qui devraient être mieux diffusées (HUOT, 2002 : 20-21).

3.3 La coopération entre acteurs locaux dont les projets entrent en synergie.

Afin d'assurer la pérennité de la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre, les acteurs locaux doivent faire en sorte de se concerter lorsqu'ils mettent en place des projets qui vont dans le sens d'un développement durable du milieu et mettent sur pied une véritable culture régionale du dialogue :

Le dialogue tient une place prépondérante pour concilier la conservation et le développement, pour la compréhension, la gestion et la prévention des conflits et dans l'élaboration des règles d'usages et d'accès des ressources dans les réserves de biosphère. Ce dialogue peut être permanent ou ponctuel, s'adresser à l'ensemble du territoire ou concerner une ressource, un écosystème ou une zone. Il est néanmoins fondamental dans les moments clés de la vie d'une réserve de biosphère, au moment de sa création, au moment de l'auto évaluation qu'est l'examen périodique et bien entendu, tout au long de son itinéraire de vie (BOUAMRANE, 2007 : 4).

Ce dialogue a pour objectif principal de faire évoluer les mentalités et pouvoir construire ensemble un milieu où chacun se reconnaît.

De réels changements de mentalités se produisent à une échelle comprise entre 10 et 20 ans. Le temps est donc là encore un facteur clé. L'un des agriculteurs qui endiguait sa parcelle sans tenir compte de la faune est aujourd'hui le maire d'une commune qui s'engage dans la conservation, en investissant des sommes très importantes dans la construction d'un centre d'interprétation. (BEURET, 2006)

3.3.1 *La mise sur pied d'une vision commune du territoire*

Les acteurs locaux qui se mobilisent pour faire de la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre un exemple en matière de développement durable, s'ils ne diagnostiquent pas forcément les mêmes solutions, apprennent à se parler, notamment grâce à l'outil régional de concertation que constitue la Coopérative de solidarité de la réserve de biosphère du Lac-Saint-Pierre (<http://www.biospherelac-st-pierre.qc.ca/>) et construisent donc main dans la main une vision commune de leur territoire : « L'exploration du " futur " de cet espace et de ce qui le compose (environnement, culture, social et économie) doit permettre le rapprochement des acteurs (BOUAMRANE, 2007 : 15-16).

Ainsi, un objectif commun anime les acteurs locaux qui mettent en place des projets, mais une structure de concertation est essentielle pour voir ces derniers réussir à relever le défi qu'ils se sont fixés :

La structure de gestion peut, par exemple, proposer la création de label qui permet la valorisation et la reconnaissance d'un produit ou d'un service en conditionnant l'attribution de ce label à des pratiques (charte, code de bonne conduite,...) qui soient respectueuses de l'environnement, des droits des populations locales (ex : commerce équitable) ou encore des valeurs culturelles associées (BOUAMRANE, 2007 : 33).

Au lac Saint-Pierre, comme il a été dit précédemment, c'est la coopérative de solidarité qui tient ce rôle de table de concertation. Geneviève Langlois explique les atouts d'une telle structure de gestion :

Nouvelle forme de coopérative introduite en 1997 dans la législation québécoise dédiée aux coopératives, la coopérative de solidarité a en quelque sorte un code génétique la rendant potentiellement fort attrayante pour des enjeux de développement local et des externalités socialement positives, en particulier sur le plan de la cohésion sociale. En fait, c'est de loin la composition de son sociétariat qui lui donne ce relief : des membres utilisateurs, des membres travailleurs et des membres de soutien (LANGLOIS, 2006 : 1).



Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre, 2010.

La concertation entre acteurs locaux permet d'accroître le niveau de prise en charge par le milieu local. « Désormais, les porteurs de projets recherchent le dialogue avant de pousser leur projet plus avant. Un climat de confiance semble s'installer entre les acteurs. De nombreux conflits sont évités par un dialogue préalable. » (BEURET, 2006) En effet, le dialogue entre celles et ceux qui, au lac Saint-Pierre, œuvrent dans un souci constant de préservation et de mise en valeur de la biodiversité qu'on retrouve à cet endroit du Saint-Laurent, renforce la solidarité entre les acteurs qui défendent une même vision. Elle leur permet d'identifier les opportunités qui s'offrent à eux et d'investir les espaces où sont mis en pratique des projets de développement alternatifs répondant aux critères du développement durable, tel que défini par le rapport Brundtland, projets défendus par la coopérative de solidarité du lac Saint-Pierre. En outre, le dialogue permet avec le temps de fédérer des acteurs sceptiques face à la démarche, au profit d'une plus grande concertation locale.

3.3.2 L'appropriation des trajectoires esthétiques créatrices de sens

L'engagement d'acteurs locaux soucieux de préserver leur milieu de vie en l'aménageant selon des pratiques en adéquation avec les critères du développement durable a déjà permis de sauvegarder des espaces d'importance capitale pour le maintien de la biodiversité au lac Saint-Pierre, comme nous le démontre le succès que rencontre la Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre (SARCEL).

Désormais propriétaire de terres inondables sur la rive sud du lac, cet organisme offre des aires de repos pour les oiseaux migrateurs, sans pour autant déchoir ces espaces de leur caractère agricole. En effet, une fois les oiseaux partis, des cultivateurs qui louent la terre à SARCEL viennent y pratiquer l'agriculture. De plus, SARCEL tire une autre source de revenus de la chasse, qui permet de contrôler la population des oiseaux, pour gérer ce projet ambitieux, en faisant payer les utilisateurs qui viennent chasser dans ces zones humides (SAINT-YVES, 2004 : 26).



Terres gérées par SARCEL, Baie-du-Febvre, 2010.

De telles initiatives ont le mérite de préserver un savoir local ancestral et de répondre parfaitement aux impératifs du développement durable :

Lors de rencontres avec les autres groupes communautaires participant au projet, les pêcheurs dits « sportifs », comme les membres d'organisations à vocation de conservation, sont apparus comme des porteurs d'une certaine « sagesse environnementale », des gardiens d'un territoire qu'ils habitent, qu'ils connaissent bien et qu'il faut protéger à tout prix (GODMAIRE et SAUVE, 2005 : 22).

3.3.3 Vers la conquête politique de sa mobilité à travers l'initiative locale



Panneau de la SADC à l'entrée de Louiseville, sur la rivière du loup, Chemin du Roy, 2010.

Au demeurant, il est clair que la réussite d'un projet comme celui de SARCEL témoigne en faveur d'un modèle de développement durable porté par le milieu local, en concertation avec les acteurs publics et privés. Cet engagement de SARCEL au lac Saint-Pierre en faveur d'un développement local durable s'inscrit dans une tendance d'échelle mondiale qui fait la promotion d'une prise en charge locale des questions de développement des territoires. Ce que réalisent les acteurs locaux qui s'engagent dans des projets ancrés dans leurs milieux et leurs communautés, comme au lac Saint-Pierre, c'est la conquête politique de leur mobilité : en effet, par leur engagement en faveur d'un modèle de développement alternatif, ils font la démonstration qu'un autre modèle de société est sinon souhaitable, en tout cas possible, comme l'explique Corinne Gendron :

L'idéologie de la mondialisation envisage une uniformisation des modes de vie et discrédite l'idée de modèles nationaux de développement, tout en assumant une spécialisation des productions nationales source d'une interdépendance sanctionnée par la thèse des avantages comparatifs. [...].

Depuis les dernières décennies s'opère une transformation radicale des imaginaires du développement que l'on qualifie aujourd'hui de durable, soutenable ou viable alors que l'idée d'une trajectoire unique de réalisation tend à être marginalisée à la faveur d'un développement local et régional, processus ancré dans une communauté ayant ses spécificités propres (GENDRON, 2001, dans GENDRON, 2004 : 21).

3.4 L'action en cohérence avec le sens : l'exemple du refuge pour oiseaux migrateurs de Nicolet-Yamaska.

Le plus bel exemple de réussite d'un projet visant à préserver et mettre en valeurs les territoires naturels de la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre est sans doute celui qui a permis de faire cesser les tirs d'expérimentation dans le lac, menés depuis les années 1950 par le Ministère de la Défense Nationale (MDN), en pleine zone de halte pour les oiseaux migrateurs, à Nicolet, sur la rive sud.

3.4.1 *La mise en réserve par l'armée en 1952*

En 1952, le Ministère de la Défense Nationale (MDN) commençait ses essais d'artillerie au lac Saint-Pierre, en prenant possession d'un vaste territoire sur la rive sud du lac, près de la municipalité de Nicolet, zone désormais reconnue comme l'une des aires de consécration principales pour la réserve de biosphère. Le Centre d'essais et d'expérimentation des munitions (CEEM) a réalisé des tirs d'essai réguliers durant une période qui s'étale de 1952 à 1999.



Le centre d'essais et d'expérimentation des munitions, Nicolet, 2010.

Ce faisant, le MDN a mis en réserve ce territoire naturel, en utilisant cette zone interdite de résidence à des fins militaires. En 47 ans, c'est environ 300 000 obus qui ont été tirés dans cette zone de 160 km², directement dans le lac Saint-Pierre, au sud du chenal aménagé pour la voie maritime du Saint-Laurent. Sur ce nombre, on estime à 10000 les obus non explosés (appelés UXO) qui dorment encore au fond des eaux et qui constituent non seulement un danger permanent pour les résidants mais aussi un frein à toute volonté de redéfinir la trajectoire d'aménagement spatiale de ce lieu.

3.4.2 L'abandon des tirs d'essai

En 1999, le MDN a cessé ses tirs d'expérimentation au lac Saint-Pierre. Déjà, en 1982, l'explosion d'un UXO avait coûté la vie à un homme, tandis que 9 autres personnes avaient été blessées dans le secteur. Cet accident, le bruit des canons durant les essais, ainsi que la volonté de certains citoyens de se mobiliser pour se réapproprier cet espace naturel en se regroupant au sein du Groupe d'Action pour la Restauration du lac Saint-Pierre (GAR) a conduit à l'arrêt des tirs sur le lac, en 2000 :

Le Groupe d'Action pour la Restauration du lac St-Pierre s'est formé en 1991 en regroupant une douzaine de citoyens de Pointe-du-lac dérangés par les nombreuses explosions d'obus provenant du Centre d'essais et d'expérimentation en munitions (CEEM) de Nicolet. Ces riverains du lac St-Pierre étaient affectés par les vibrations et les bruits des explosions depuis 1952, date de l'installation de la Défense nationale sur de très belles terres agricoles réquisitionnées par le gouvernement de l'époque. Les objectifs du GAR sont de mettre fin à ces opérations de destruction durable, de nettoyer le lac des obus qui y ont été tirés et, ni plus ni moins, d'expulser éventuellement l'armée pour permettre la rétrocession des terres aux citoyens. Et d'ainsi retrouver la paix sur cette réserve mondiale de la biosphère (LA GALERE, 03/11/09).

Désormais, il revient au MDN de décontaminer le site, afin que la zone affectée il y a peu à des fins militaire puisse être utilisée pour d'autres usages :

Après 9 ans d'interventions médiatiques, par des lettres d'opinion, par des articles de presse et l'interpellation des politiciens, nous avons réussi à faire arrêter les tirs sur le lac le 1er

janvier 2000. Par contre, on tire toujours des projectiles sur des buttes d'arrêt sur les terrains du CEEM. Ainsi, on continue à entendre et à ressentir les explosions. Combien ? 10 000 tirs par an. Cela se traduit par une production de munitions de 5 millions par an fabriquées à Le Gardeur par la compagnie américaine General Dynamic qui a remplacé SNCTEC Lavalin depuis 2008. Pour qui ? Pour l'armée de paix canadienne et pour l'exportation diffuse à travers le monde. Le deuxième objectif est en train de se réaliser : le nettoyage du lac. Après 8 ans de tractations, de comités, de tataouinages... la volonté politique et les budgets sont au rendez-vous pour commencer les opérations complexes de restauration du lac (LA GALERE, 03/11/09).

3.4.3 La sanctuarisation d'un lieu de consécration

Il est clair que la reconnaissance par l'UNESCO du lac Saint-Pierre comme réserve mondiale de biosphère, grâce à l'engagement du milieu local, a contribué à accélérer l'arrêt des tirs d'essai dans le lac et a permis d'aider les acteurs locaux qui désirent enclencher la transition de cette zone utilisée à des fins militaires en zone de récréation et de conservation du patrimoine naturel :

[...] il y a deux ans, un nouveau groupe environnemental Nature à l'œil a fait des démarches pour obtenir l'utilisation de l'île Moras à des fins récréatives (LA GALERE, 03/11/09).

La pression du milieu local sur les acteurs publics et privés dans ce dossier de première importance pour la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre permet à un lieu hautement signifiant pour la biodiversité – puisqu'il est une halte majeure pour plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs – de retrouver petit à petit sa vocation première :

La coopération solidaire des nombreux organismes locaux et régionaux sera indispensable pour arriver à faire rapatrier la défense nationale sur l'autre rive de l'Outaouais. Quand cela sera fait, il faudra décontaminer tous les terrains avant de pouvoir en redonner l'accès à la population. Je rêve que toute cette zone devienne protégée un jour et accessible pacifiquement aux visiteurs dans le cadre des activités de la Réserve mondiale de la biosphère (LA GALERE, 03/11/09).

On assiste sur le site de la CEEM, à la mise sur pied de projets de développements qui tiennent compte du sens profond qui est inscrit dans cette partie du lac Saint-Pierre. C'est un exemple vivant du bienfait pour les régions de l'appropriation des problématiques de développement et de mise en valeur des territoires par des acteurs locaux, qui partagent une vision commune pour l'avenir de leur milieu de vie. Depuis des siècles, la zone aujourd'hui utilisée par le CEEM est une halte faunique pour des oiseaux migrateurs : les autochtones la préservaient, les explorateurs s'en sont émerveillés, les riverains ont construit leur culture locale autour de ces trésors naturels. L'utilisation de cette zone par le MDN ne peut être qu'un intermède, une parenthèse malheureuse pour le territoire. La réserve de biosphère donne désormais une visibilité accrue, ainsi qu'un soutien éthique et moral à celles et ceux qui se réapproprient leur territoire en mettant sur pied des projets qui répondent aux impératifs du développement durable, puisqu'ils font le lien entre l'activité économique de surface et la vocation primordiale d'un lieu. Ces projets sont propres à inspirer d'autres acteurs, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle mondiale.

3.5 Les obstacles à un développement durable pris en charge par le milieu local.

Néanmoins, il existe une limite à la prise en charge locale, puisqu'il est clair que des acteurs régionaux, nationaux, internationaux, tant publics que privés peuvent nuire aux projets de développement durable qui sont mis en place au sein de la réserve mondiale de biosphère du lac Saint-Pierre, soit qu'ils n'y accordent pas d'importance, soit que cela ne réponde pas à leur vision du développement au lac Saint-Pierre et à leurs intérêts.

3.5.1 *Le problème de la voie maritime*

La trajectoire commerciale de la voie maritime qui traverse le lac Saint-Pierre de part en part est une des limites à la réussite des initiatives locales pour un développement durable de la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre à travers des projets écotouristiques notamment :

Les opérations de dragage pour mettre en place et maintenir la Voie maritime du Saint-Laurent ont modifié l'écoulement naturel du lac. À l'origine peu profond, environ trois à cinq mètres, il ne permettait pas le passage des énormes paquebots qui remontent aujourd'hui le Saint-Laurent à partir de l'Atlantique jusqu'aux Grands Lacs. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a permis le dragage d'un chenal de navigation de 12 mètres de profondeur et 245 mètres de largeur. En conséquence, on a concentré le débit au centre du lac et provoqué ainsi la stagnation de l'eau au bord des berges. Cela, combiné avec l'apport continu de résidus issus de l'érosion de ces berges (causée justement par les vagues produites par cette circulation maritime) accélère la sédimentation. Ce qui contribue à l'envasement du lac Saint-Pierre, à un taux atteignant deux à trois centimètres par année (CHAPDELAIN, DUQUESNE, 2009).

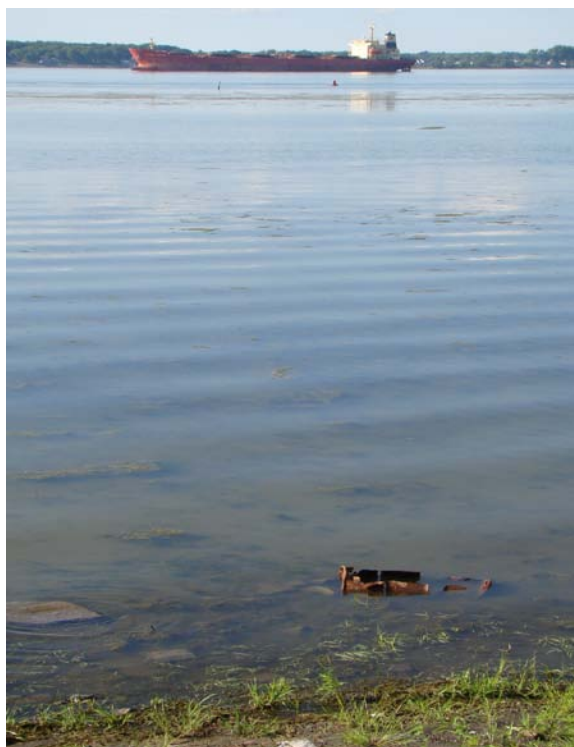


Port de Sorel-Tracy, 2010.

Pourtant les autorités fédérales n'excluent pas de continuer le dragage du chenal au lac Saint-Pierre, en faisant leur priorité du maintien de la voie maritime jusqu'à Montréal, sans porter d'attention soutenue aux solutions alternatives qui sont proposées, alors que c'est la survie même du lac qui, à terme, est en jeu :

Se basant sur une étude d'Environnement Canada, la Coalition Eau Secours déplore les effets du dragage et du contrôle du débit du fleuve et souhaite la mise en œuvre de solutions alternatives. Richard Carignan et sa collègue Christiane Hudon, spécialiste en écologie des plantes aquatiques, recommandent de ne pas draguer davantage le fleuve. Ils réclament même le contraire : favoriser la circulation des barges de lac au lieu de permettre à tous les navires océaniques de naviguer sur la voie maritime. Et ainsi laisser tranquillement le chenal se combler naturellement. [...].

Dans le même ordre d'idée, un moratoire sur le transport maritime sur le Saint-Laurent pourrait permettre de développer le transport intermodal. Limiter l'entrée des bateaux commerciaux océaniques sur le fleuve en aval de Québec. Permettre le transbordement des marchandises sur des trains et des barges de lac ne relancerait par seulement l'économie dans les régions éloignées de la province mais en plus préserverait notre patrimoine fluvial et les espèces qui en dépendent d'une dégradation écologique. De plus, ça permettrait de mettre de l'avant l'économie de l'écotourisme fluvial (CHAPDELAINE, DUQUESNE, 2009).



Navire sur le lac Saint-Pierre, à hauteur de Sorel-Tracy, 2010.

3.5.2 Les rejets agricoles et industriels

Le problème des rejets agricoles et industriels avait déjà été abordé lors de la décision de créer la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre :

La physionomie du territoire de la réserve de biosphère proposée est largement marquée par les nombreux ouvrages agricoles, particulièrement les chenaux de drainage, présents surtout dans les municipalités de Saint-Cuthbert, Saint-Barthélemy et Yamachiche sur la rive nord, et dans les municipalités de Notre-Dame-de-Pierreville et Baie-du-Febvre, sur la rive sud du lac Saint-Pierre. Le lessivage des terres et le ruissellement entraînent les engrais et les pesticides dans ces fossés de drainage qui débouchent dans les rivières affluentes dont la Chicot, la Yamaska, le Richelieu et la Nicolet. Bien que la rivière Yamaska soit la plus polluée au Québec, sa qualité générale s'est améliorée au cours des 10 dernières années. La pollution y est principalement d'origine industrielle et agricole (UNESCO, 2000 : 60).

Or il semble que la situation ne se soit pas améliorée depuis les années 2000, comme le constatent plusieurs chercheurs, qui s'inquiètent à l'heure actuelle de la survie du lac Saint-Pierre :

Dans 100 ans, le lac Saint-Pierre, de loin le plus pollué au Québec, aura disparu sous l'effet d'un envasement accéléré et d'un étouffement par les engrais et les matières organiques crachées par les cours d'eau agricoles et les municipalités (LE DROIT, 10/04/04 : 23).



Une ferme, sur la rive sud du lac Saint-Pierre, 2010.

Nombreux sont ceux qui dénoncent les effets néfastes pour le lac qui découlent de la façon dont sont gérées les activités agricoles

Quatre affluents majeurs du lac Saint-Pierre se situent principalement en région agricole, soit les rivières Yamaska, Nicolet, Saint-François et Richelieu. Les phénomènes d'érosion des terres cultivées, en l'absence de bande riveraine boisée, chargent les rivières de matières en suspension. Elles se sédimentent à leur embouchure contribuant aussi au processus d'envasement du lac (CHAPDELAIN, DUQUESNE, 2009).

De plus, la ville de Montréal contribue très fortement à la dégradation de la biodiversité dans la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre :

« Le lac Saint-Pierre reçoit également des eaux usées en provenance de la région métropolitaine de Montréal. À elle seule, la station de traitement de Montréal traite 40 % des eaux usées du Québec. Son débit journalier moyen est d'environ 2,7 millions de mètres cubes, c'est-à-dire l'équivalent de la rivière L'Assomption » (CHAPDELAIN, DUQUESNE, 2009).

3.6 Conclusion de la deuxième partie

Il est donc évident que les acteurs locaux qui se mobilisent pour monter des projets de développement durable et défendre le titre de réserve de biosphère que l'UNESCO a accordé au lac Saint-Pierre doivent se battre âprement s'ils veulent réussir à préserver leur milieu de vie unique et voir leur région aménagée selon de nouvelles méthodes, respectueuses des hommes et de l'environnement. S'ils veulent voir un jour s'affirmer une véritable culture du développement durable au lac Saint-Pierre, ils devront dépasser la seule concertation locale et engager le dialogue ou le bras de fer avec des acteurs, publics comme privés, qui, tant aux niveaux régional, national ou international, ont une vision radicalement différente du développement et de la mise en valeur des territoires.



Le parc Antoine Gauthier, sur la rive nord du lac, 2010.

Ce qui se joue au sein de la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre est non seulement la lutte pour l'avenir de ce site naturel exceptionnel et de ses habitants mais également la bataille pour contribuer à modifier à un niveau plus global les pratiques de développement et de mise en valeur des territoires.

Il revient à celles et ceux qui se mobilisent en faveur d'un développement durable du lac Saint-Pierre de continuer à porter avec force et foi les valeurs qui les animent et qui fondent leurs actions, car il est évident que la préservation de la biodiversité de ce lieu unique n'a jamais émané que des acteurs locaux. Ces derniers ont été, restent et resteront les seuls légitimes dépositaires de ce patrimoine naturel mondial. Ils méritent à ce titre d'être écoutés, car la vision et les solutions qu'ils proposent pour leur territoire sont le fruit d'une profonde connaissance et d'une compréhension précise de leur milieu de vie.

Mais ces derniers ont besoin d'outils pour renforcer la portée de leurs revendications et contribuer à l'*empowerment* de leur milieu. Il serait nécessaire, afin de pouvoir justifier le bien fondé de leurs projets pour le lac Saint-Pierre, de produire des études détaillées au niveau micro-géographique.

4. Conclusion générale

La coopération des acteurs locaux et le dialogue qu'ils mettent sur pied avec celles et ceux qui ne partagent pas forcément la même vision du territoire de la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre contribuent à faire émerger une nouvelle culture du développement au niveau régional. En effet, il est clair que le lac Saint-Pierre possède des caractéristiques naturelles qui vont dans le sens d'une mise en valeur du territoire par des projets éco-touristiques.

Cependant, comme nous l'avons vu, le territoire du lac Saint-Pierre n'est pas seulement un territoire naturel à vocation éco-touristique, puisqu'il supporte une diversité d'usages : chasse, pêche, loisirs mais aussi agriculture, production industrielle, route commerciale, ...

La solution aux problèmes qu'engendre la cohabitation de ces usages divers au sein d'un milieu si particulier, en raison à la fois de ses qualités naturelles exceptionnelles et de sa position géographique non moins atypique, ne réside pas dans une lutte à finir entre différentes parties qui voudraient chacune imposer à l'autre sa vision pour l'avenir du lac Saint-Pierre, mais dans le dialogue, afin de prendre en compte tous les avis et toutes les idées.

Celles et ceux qui font des efforts soutenus depuis des années pour accentuer la vocation éco-touristique de la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre doivent continuer à faire la promotion d'un développement alternatif pour leur région et ne pas cesser de sensibiliser aux problématiques du développement durable les autres acteurs qui partagent avec eux ce territoire remarquable, afin de mieux comprendre le fonctionnement de leur milieu de vie et d'en améliorer sans cesse la condition.

5. Bibliographie

Monographies

- BEURET J.E., Environnement et développement mis en dialogue dans les réserves de biosphère : rapport technique, UNESCO-MAB, 93 p. + fiches techniques + annexes, 2006
- BOUAMRANE, M (ed.), Le dialogue dans les réserves de biosphère : repères, pratiques et expériences. Réserves de biosphère – Notes techniques, UNESCO, Paris, 2007.
- CHAPDELAINE, Daniel, DUCHESNE, Isabelle, Le Saint-Laurent en eaux troubles. A babord ! Revue sociale et politique. N°29 avril/mai 2009.
- DESLISLE, Marie-Andrée, JOLIN, Louis, Un autre tourisme est-il possible ? Presses de l'université du Québec, 2007.
- DESROSIERS, Léo-Paul, Iroquoisie (vol. 1), Québec, 1998.
- FRAPPIER, Martin, HURTEAU, Philippe, NEAMTAN, Nancy, OUELLETTE, Violaine, Momentum. Le bulletin du Chantier de l'économie sociale, 2010.
- GAGNON, Serge, CHARLEBOIS, Denis Y., STOKLI, Jean, Le rôle de la spatialité dans l'organisation des territoires. Guide de géomatique structurale, Gatineau, 2009.
- GENDRON, Corinne, Développement durable et économie sociale : convergences et articulations. Cahiers de l'ARUC-ES, 2004.
- GIRARD, Jean-Pierre, LEVESQUE, Benoît (dir.), La Coopérative de solidarité récréotouristique du Mont Adstock et son impact sur la cohésion sociale, 2006.
- GODMAIRE, Hélène, SAUVE, Lucie, Une problématique d'éducation à la santé environnementale au Lac Saint-Pierre – Exploration de la dimension socioculturelle. Education relative à l'environnement, Vol. 5, 2004-2005.
- GUEVREMONT, Germaine, Le Survenant, Montréal, 1990.
- JOLIN, Louis (dir), Les entreprises d'économie sociale en loisir et tourisme social. Synthèse du séminaire du 23 octobre 2001, 2002.
- JOLIN, Louis (dir), Pour un tourisme accessible à tous, durable et solidaire. Actes du colloque tenu à Montréal le 2 juin 2004, 2004.
- L'ARCHEVEQUE DUGUAY, Jeanne, « Cantilènes », 1936.
- LEVESQUE, Benoit, Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence (1850-2007). CRISES et ARUC-ES, 2007.
- MALO, Marie-Claire, La coopération et l'économie sociale. Cahiers du CRISES, 2001.
- MAURAY, J.A, Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours, Sorel, 1866.

POISSON, Adolphe, « Sous les pins », Montréal, 1902.

RITCHOT, Gilles, Québec, forme d'établissement. Etude de géographie régionale structurale, Paris, 1999.

ROBERT, Daniel, "Le patrimoine industriel et manufacturier de Trois-Rivières, XVIIe-XXe siècles", dans: Patrimoine trifluvien (bulletin annuel d'histoire de la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières), no 12, juin 2002, p. 5 et 19.

ROBERT, Daniel, "Les industries de la terre", dans: Patrimoine trifluvien (bulletin annuel d'histoire de la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières), no 12, juin 2002, p. 14-15.

ROBERT, Daniel, "Les industries du bois", dans: Patrimoine trifluvien (bulletin annuel d'histoire de la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières), no 12, juin 2002, p. 9-10.

SAINT-YVES, Pierre, La terre chez nous, 18/11/04.

SULTE, Benjamin, Histoire de la ville des Trois-Rivières et de ses environs, Montréal, 1870.

TABLOT, André (dir), Enjeux de la disponibilité de l'eau pour le fleuve Saint-Laurent – Synthèse environnementale. Environnement Canada, Montréal, 2006.

Ressources internet :

- Environnement Canada, www.ec.gc.ca .
- Société historique Pierre de Sorel, www.ville.sorel.qc.ca/ .

Journaux :

- Le Droit, 10/04/04.
- La Galère, 03/11/09.

pages61009/p61009-1.php (Page consultée le 27 août 2009)

Pour nous joindre :

Alliance de recherche universités-communautés
Développement territorial et coopération (ARUC-DTC)
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
C.P. 3300, Succ. A
Rimouski (Québec) G5L 3A1
(418) 723-1986 poste 1247
aruc-dtc@uqar.ca
<http://aruc-dtc.uqar.qc.ca>